



COMMUNIQUE

“ Un cycle de conférences-débats sur l’emploi et la culture technique ”

L’asbl Les Amis de Jean Boets est une association apolitique et inter-réseaux d’enseignement, dont la mission essentielle est de PROMOUVOIR LA CULTURE TECHNIQUE. Parmi ses diverses activités, citons les PANELS DE MIDI, COLLOQUES et CONFERENCES, qui instaurent un dialogue permanent ECONOMIE-ENSEIGNEMENT.

Dans une perspective semblable, la Fondation a initié un CYCLE DE CONFERENCES-DEBATS SUR L’EMPLOI, LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL ET LA CULTURE TECHNIQUE.

Ont été organisées :

- le vendredi 23 mars 2007 à l’Ecole Polytechnique de Seraing, “ PRIORITE A L’EMPLOI. Trop de chômage, trop d’emplois inoccupés, où est l’erreur ? ”, avec M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l’Economie, de l’Emploi et du Commerce extérieur de la Région wallonne (actes disponibles sur simple demande) ;
- le vendredi 25 mai 2007 à l’Ecole Hazinelle, à Liège, “ LA WALLONIE A BESOIN DE PERSONNEL QUALIFIE. Quelle place pour l’enseignement technique et la formation professionnelle ? — Vision et propositions syndicales ”, avec la FGTB et la CSC Liège-Huy-Waremme (actes disponibles sur simple demande);
- le mercredi 23 avril 2008 à l’Ecole Polytechnique de Seraing, “ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA WALLONIE ”, en partenariat avec AGORIA Liège-Luxembourg, avec MM. Jacques GERMAY et Jacques THISSE.

Ce cycle de conférences-débats s’est prioritairement adressé aux responsables et acteurs des milieux politiques, socio-économiques et pédagogiques :

- directeurs et professeurs des établissements d’enseignement,
- représentants des fédérations patronales et syndicales,
- organismes de formation et d’insertion professionnelles,
- petites et moyennes entreprises et sociétés d’intérim,
- responsables des CPMS et des organismes d’orientation,
- associations et comités de parents...

Par ailleurs, l’importance du sujet n’a pas manqué de concerner des étudiants de l’enseignement technique et, plus largement, tous ceux qu’interpelle le devenir de notre région.





Dans le cadre du cycle de conférences-débats
sur l'emploi et la culture technique
initié par l'asbl Les Amis de Jean Boets

“ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA WALLONIE ”
avec MM. Jacques Germay et Jacques Thisse
en partenariat avec Agoria Liège-Luxembourg

MERCREDI 23 AVRIL 2008 A 15H
ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING
Rue Colard Trouillet, 48
4100 Seraing



De gauche à droite : MM. Jacques THISSE, Docteur en Sciences Economiques de l'ULg ; Professeur à l'UCL et à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (Paris) ; Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège et Vice-Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets ; Jacques GERMAY, Directeur général du Pôle MecaTech, Membre du Directoire du GRE-Liège, Chargé de Cours (International Marketing) à l'ULg ; Maurice LECERF, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège.

Avec le concours du Comité Provincial de Liège pour la Promotion du Travail



CONFERENCE-DEBAT

“ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA WALLONIE ”

PROGRAMME

Allocution d'accueil

M. Philibert CAYET, Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Discours d'ouverture

M. André GILLES, Député provincial - Président, en charge de l'Enseignement et de la Formation

représenté par M. Maurice LECERF, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège

“ Développements économiques, nouvelle culture technologique ”

M. Jacques GERMAY, Directeur général du Pôle MecaTech, Membre du Directoire du GRE-Liège, Chargé de Cours (International Marketing) à l'ULg, anciennement Directeur général de la FN Herstal

“ Voies d'impasse, voies d'avenir. Quel développement pour la Wallonie ? ”

M. Jacques THISSE, Docteur en Sciences Economiques de l'ULg, Professeur à l'UCL et à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (Paris), anciennement Professeur d'Economie à l'Université de Paris I-Sorbonne, Lauréat de nombreux prix internationaux

Modérateur

M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège et Vice-Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Verre de l'amitié

Titres et fonctions en date de la manifestation

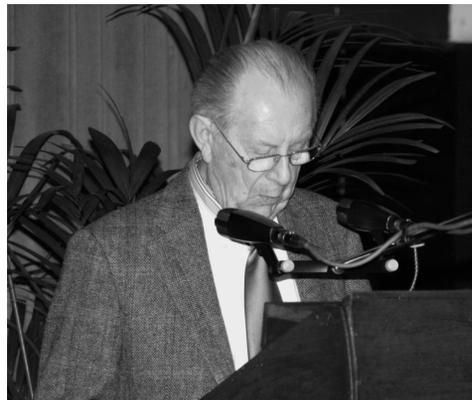


LE COMPTE RENDU

Allocution d'accueil de M. Philibert CAYET, Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

En tant que Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la conférence-débat de ce jour.



En mars dernier, Monsieur Jacques Pélerin, chargé du redéploiement économique au sein d'Arcelor-Mittal et nouvellement élu Président de la section liégeoise de l'Union Wallonne des Entreprises, déclarait au journal *Le Soir* : *“ Les entreprises peinent à trouver les travailleurs adéquats pour les postes vacants. Nous devons trouver des formules pour augmenter l'attrait de l'enseignement scientifique et technique. ”*

Voici 15 ans, Monsieur Jean Boets, feu notre Président d'Honneur — dont je salue l'épouse et la famille ici présentes — prévoyait cette situation et notait déjà : *“ Par sa grande qualification professionnelle et par sa remarquable productivité, la main-d'œuvre de notre pays constitue une richesse inégalable qu'il importe de sauvegarder. Or, il faut bien l'admettre, la désaffection des jeunes vis-à-vis de l'enseignement technique perdure, surtout au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel, où elle touche davantage le secteur industriel. Ainsi donc, au moment de nous engager dans le grand marché européen, nous risquons de connaître, à plus ou moins court terme, un pénurie grave d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de gradués et d'ingénieurs hautement qualifiés. ”*

C'est pourquoi, devant ce constat inquiétant, des responsables de l'enseignement technique, avec la collaboration des milieux politiques et socio-économiques, ont créé une association, alors dénommée Fondation Jean Boets, rebaptisée depuis peu asbl Les Amis de Jean Boets, afin de rendre un hommage mérité à ce grand Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège qui, plus de quinze années après sa retraite, continuait jour après jour à défendre un enseignement qu'il avait toujours servi avec autorité et compétence.

L'association s'est assigné la mission de valoriser l'image de marque de l'enseignement technique et professionnel, de multiplier les contacts avec le milieu des entreprises et, en totale synergie avec celles-ci, de démontrer à quel point cet enseignement est indispensable au développement de notre région, de ses habitants et de son économie.

Cette mission, Les Amis de Jean Boets l'ont accomplie de diverses manières : par des rencontres avec des responsables politiques, économiques ou syndicaux, des panels rassemblant des personnalités de divers milieux sur des thèmes liés à l'enseignement technique, l'organisation de colloques, conférences et débats, ou encore la participation à des manifestations autorisant, de façon large, la mise en valeur d'une culture technique.

Une de nos inquiétudes majeures a toujours été le chômage des jeunes. Voici un an, nous organisons ici même une conférence-débat avec le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur de la Région Wallonne, Monsieur Jean-Claude Marcourt, sur le thème "*Priorité à l'emploi. Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ?*". Après avoir clarifié la problématique des pénuries concomitantes au chômage, Monsieur le Ministre a retracé les lignes de force qui sous-tendent le Plan Marshall et l'ensemble des actions menées par la Région Wallonne pour lutter contre cette situation inacceptable.

Par la suite, nous avons donné la parole aux Syndicats CSC et FGTB sur le thème "*La Wallonie a besoin de personnel qualifié. Quelle place pour l'enseignement technique et la formation professionnelle ? — Vision et propositions syndicales*".

Aujourd'hui, dans le cadre de ce cycle de conférences-débats sur l'emploi, le

développement régional et la culture technique, nous bénéficions du partenariat d'Agoria Liège-Luxembourg et du concours de Messieurs Jacques Germay et Jacques Thisse.

Anciennement Directeur général de la FN Herstal, Monsieur Germay est actuellement Directeur général du Pôle MecaTech, Membre du Directoire du Groupe de Redéploiement Economique Liégeois, Chargé de Cours en Marketing International à l'Université de Liège.

Anciennement Professeur d'Economie à la Sorbonne et lauréat de nombreux prix internationaux, Monsieur Thisse est, quant à lui, Docteur en Sciences Economiques de l'ULg, actuellement Professeur à l'UCL et à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Dans le contexte de cette journée consacrée au développement économique de la Wallonie, ils vont respectivement nous entretenir des sujets suivants :

- “ Développements économiques, nouvelle culture technologique ” ;
- “ Voies d'impasse, voies d'avenir. Quel développement pour la Wallonie ? ”.

Sans préjuger de leurs interventions respectives, dont je les remercie déjà, je constate quant à moi une réelle volonté politique en Wallonie, pour affronter les grands problèmes du jour et enjeux de demain, au service du développement régional.

De grands chantiers s'ouvrent ; des secteurs d'activités nouvelles se développent ; signe des temps, les projets de reconversion industrielle font également référence à la reconversion *environnementale*.

Dans le bassin liégeois où nous nous trouvons, ces activités nouvelles et traditionnelles entendent tirer parti, le plus efficacement possible, de structures importantes, héritées pour partie d'une situation géographique exceptionnelle. Pensons simplement à notre réseau routier reliant pays limitrophes et grands centres urbains, au développement en cours des activités aéroportuaires et portuaires, au futur achèvement de la gare TGV, le tout dans un contexte de recherche croissante d'une multimodalité stimulante pour la création d'activités et attractive pour les investisseurs.

L'avenir prend aussi ses repères dans le passé. Monsieur Albert Frère n'a-t-il pas parlé de relancer l'exploitation des mines, sous forme de gazéification ? Dans le même temps, ne nous dit-on pas que, de Seraing à Herstal, en passant par Liège, l'avenir de la mobilité passe aussi par le tram ?

Quoi qu'il en soit, dans l'enseignement technique et professionnel, après une période de désaffection des filières techniques industrielles, il n'est plus illusoire de croire qu'on puisse inverser la tendance, en attirant de nouvelles populations étudiantes dans les formations scientifiques et industrielles, tous niveaux confondus.

Toujours est-il que Monsieur Philippe Schleicher, Directeur général de Techspace Aero, déclarait tout récemment : *“ Les jeunes commencent à comprendre que l'industrie leur tend les bras et leur propose des carrières passionnantes. ”*

Ces jeunes dont il est question, nous devons avoir confiance en leur courage, leur détermination, leur motivation... et, *last but not least*, leur créativité !

Avant de céder la parole à Monsieur Maurice Lecerf, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège, représentant Monsieur le Député provincial – Président André Gilles, il me reste à excuser ce dernier, tout en lui réitérant publiquement ma reconnaissance pour le soutien qu'il apporte aux actions de notre association. C'est également le cas de Monsieur Georges Campioli, Directeur d'Agoria Liège-Luxembourg et Directeur général d'Agoria Wallonie, retenu par ses fonctions à Bruxelles.

Je vous remercie. Monsieur le Directeur général, je vous cède bien volontiers la parole.

Discours d'ouverture de M. André GILLES, Député provincial - Président, en charge de l'Enseignement et de la Formation, **représenté par M. Maurice LECERF**, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège

*Merci Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, en vos différents titres et fonctions,*

Avec un petit salut particulier — elle me le permettra — à Madame Boets, que je suis personnellement très heureux de voir cet après-midi, ici, entourée de sa famille et de quelques amis fidèles. Bonjour à vous et merci.



Monsieur le Député provincial-Président Gilles n'ayant pas pu, comme vient de vous le dire Monsieur le Président Cayet, nous rejoindre cet après-midi, c'est donc à moi que revient le plaisir de vous remercier de votre invitation, en soulignant l'engagement renouvelé de votre association en faveur de l'enseignement technique et professionnel, du développement économique régional et de l'emploi.

*

*

*

Si les activités que mène l'asbl Les Amis de Jean Boets depuis maintenant plus d'une quinzaine d'années recouvrent les thèmes les plus variés, le sujet du jour qu'est " Le développement économique de la Wallonie ", situé dans le contexte d'un cycle de conférences-débats portant également sur l'emploi et la culture technique, constitue évidemment une préoccupation essentielle aux yeux des responsables de l'Enseignement et de la Formation.

Voici tout juste un an, ce même auditoire accueillait — Monsieur le Président y a fait référence — Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce

extérieur de la Région Wallonne, Jean-Claude Marcourt, sur le thème “ Priorité à l’emploi. Trop de chômage, trop d’emplois inoccupés, où est l’erreur ? ”. De sa visite, nous avons particulièrement retenu son profond attachement, dans le cadre de ses attributions, à la valorisation de l’enseignement et de la formation techniques et professionnels.

A l’issue de cette conférence-débat avec Monsieur le Ministre Marcourt, Les Amis de Jean Boets nous promettaient :

- de relayer également la vision et les propositions échangées quant aux besoins de la Wallonie en personnel qualifié et quant aux missions à assigner à cette fin à l’enseignement technique et la formation professionnelle (ce qui fut fait) ;
- de compléter ultérieurement ces éclairages respectifs, en réalisant une manifestation sur le développement économique de la Wallonie en partenariat avec le monde patronal.

Tel est bien notre objectif aujourd’hui.

A nouveau, la présence de personnalités issues de tous les milieux, tant économiques que politiques, syndicaux ou pédagogiques, témoigne de l’importance accordée par chacune et chacun d’entre vous à ces thèmes de l’emploi et du développement économique, en lien avec cette culture technique chère aux Amis de Jean Boets et à Jean Boets lui-même.

La réussite d’une telle manifestation nécessite que soient mobilisés de multiples efforts. Ainsi faut-il remercier, comme l’a déjà fait avant moi Monsieur Cayet, Monsieur Georges Campioli, Directeur d’Agoria Liège-Luxembourg et Directeur général d’Agoria Wallonie, fédération de l’industrie technologique, pour son précieux soutien. Retenu en assemblée générale à Bruxelles à l’heure où nous nous rencontrons, nous savons qu’il veillera à être tenu au courant des communications et des échanges du jour.

Notre reconnaissance va également au Comité Provincial de Liège pour la Promotion du Travail.

Il va de soi que je tiens à remercier tout aussi chaleureusement Messieurs Jacques Germy et Jacques Thisse, nos deux orateurs du jour.

Je suis convaincu que Monsieur Germy comprendra que le Directeur général de l’Enseignement de la Province de Liège manifeste, en plus de la satisfaction qu’il a

à vous recevoir, le plaisir tout particulier qu'il a à accueillir Monsieur Thisse en cette Ecole Polytechnique de Seraing, dans les murs qui ont vu naître et probablement inspiré sa vocation de futur Professeur et Docteur en Sciences Economiques, dont la renommée internationale s'est construite au gré d'un parcours scientifique et professionnel tout bonnement exceptionnel. Monsieur Thisse est donc " un ancien " de notre école de Seraing ! Croyez bien que c'est pour nous un grand honneur, teinté d'une réelle émotion, que de vous retrouver ici même, dans *votre* ancienne école. Bienvenue donc, Monsieur Thisse, en mon nom et celui de mes collaborateurs, au premier rang desquels je me plais à saluer également notre hôte du jour, Monsieur Jean-Pierre Streel, actuel Directeur de l'établissement, que je remercie également pour son accueil toujours attentif et chaleureux.

Ces présentations étant faites, vous comprendrez que je n'ai aucunement l'intention, et encore moins la prétention, de me substituer à nos illustres invités pour vous parler de la problématique générale du développement économique de la Wallonie.

Cependant, en tant que responsable d'un Pouvoir Organisateur d'Enseignement (secondaire, supérieur et de promotion sociale) intimement lié à un Département Formation très actif, je rappellerai en introduction à leurs exposés :

- d'une part, combien les grandes mutations économiques et sociales ont marqué l'évolution de notre enseignement, et tout particulièrement l'évolution de l'enseignement technique ;
- d'autre part, combien reste plus que jamais déterminante l'action menée par la Province de Liège en matière d'enseignement et de formation, et ce, en relation avec l'emploi et le développement économique régional qui retiendront donc notre attention cet après-midi.

*

*

*

Tout d'abord, si vous le voulez bien, quelques repères historiques, tant il vrai que le passé, notre passé industriel, a une incidence sur le présent et l'avenir.

Ce faisant, nous allons redécouvrir à quel point l'enseignement — en particulier l'enseignement technique et, partant, l'enseignement provincial — entretient des liens étroits avec l'environnement économique et contribue depuis toujours à l'essor économique des provinces et régions, jusqu'à parfois impulser certains développements.

En tant que Liégeois, j'illustrerai évidemment ces évolutions de quelques exemples bien connus en province de Liège, mais il va de soi que les provinces du centre et du sud ont leurs repères propres, pour éclairer des évolutions analogues. Je sais aussi que l'historien de formation qu'est Monsieur Ivan Fagnant pourra aussi aisément, au besoin, préciser ou compléter l'aperçu forcément succinct que je m'appête à broser.

Remontons donc directement à l'époque de la loi de 1914 sur l'obligation scolaire. C'est simultanément celle du combat pour le suffrage universel et celle des grandes luttes ouvrières. Cette loi, bien entendu, ne tombe pas du ciel ; elle est le fruit de combats parfois très durs pour une meilleure justice sociale. Une " première européenne " vient, par exemple, d'être obtenue en province de Liège, à Verviers, en 1906, après une longue grève. Y est signée la première convention collective de travail avec les patrons de l'industrie textile, mais aussi des industries métallurgique et mécanique attenantes.

Pour cause de guerre, la loi sur l'obligation scolaire dont je vous parle ne sera applicable qu'en 1921. Cela peut sembler quelque peu lointain, mais rappelons-nous simplement que la plupart de nos grands-parents (parfois nos propres parents, pour les plus âgés d'entre nous) ont été parmi les premiers bénéficiaires de cette obligation scolaire. Vu comme cela, tout devient subitement plus proche !

Dès l'entrée en vigueur effective de l'obligation scolaire, la Province de Liège ouvre sa première Ecole technique industrielle, à Herstal. Les autres écoles techniques suivront rapidement, en 1925 à Huy, et en 1930 ici même, à Seraing, sachant que la ville de Verviers compte déjà un établissement d'enseignement technique ultérieurement repris par la Province (pour l'heure, une école de fonderie et de menuiserie, créée par les patrons pendant la guerre 14-18).

Suite au krach boursier de 1929, survient la crise de l'économie mondiale, synonyme d'une récession de l'industrie traditionnelle. L'industrie reprend néanmoins une certaine vigueur après 31. Aussi faut-il former des techniciens pour répondre à un besoin de plus en plus impérieux de formation qualifiée.

Conjointement à l'enseignement secondaire, se développent les cours du soir et du dimanche, prédécesseurs de nos cours de promotion sociale, et il s'en organise dans toute notre province.

Au niveau supérieur, l'enseignement technique forme également des Ingénieurs Techniciens dans des secteurs de pointe, par exemple textile, secteurs auxquels ne mène parfois aucune filière universitaire correspondante.

Bref, l'enseignement technique en général, et provincial en particulier, se développe véritablement tous niveaux confondus. Ces évolutions ne doivent cependant pas masquer la progressive obsolescence de nos outils industriels, qui devient patente après 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

De 1945 à 1960, on assiste alors à la reconstruction du sillon industriel wallon, sous l'impulsion du célèbre " Plan Marshall ", premier du nom, de conception américaine et visant à soutenir et relever l'économie européenne d'après-guerre. On fait alors appel à une main-d'œuvre étrangère, surtout italienne, tandis qu'augmentent fortement les besoins en personnels de plus en plus qualifiés.

En 1953, la Province de Liège crée à Seraing son Ecole d'Ingénieur Technicien, qui rejoint l'Ecole Polytechnique et l'Institut Gramme, aux côtés de l'Université. Dans une seule et même région, un nombre important d'écoles forment donc des Ingénieurs, tantôt civils, tantôt techniciens !

En parallèle, se développent de façon considérable les écoles techniques secondaires. C'est l'époque des " humanités techniques " chères à Jean Boets, alors bientôt Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège. Dans la foulée de l'expérience sérésienne, les 4 écoles techniques provinciales vont organiser des sections scientifiques industrielles.

Notons au passage que la plupart de ces sections rassemblaient des élèves brillants qui, probablement à l'instar de Monsieur Thisse, avaient commencé l'enseignement technique en étant ouverts à la poursuite d'études supérieures, le plus souvent d'Ingénieur civil ou technicien, où, très logiquement, ils excellaient.

En 1958, la Wallonie est encore la première région industrielle du pays, mais plus pour longtemps. Relevons d'ailleurs que le Plan Marshall déjà cité va paradoxalement s'avérer préjudiciable pour les industries wallonnes qui n'avaient pas été détruites ou démantelées pendant la guerre... et qui vont rapidement s'avérer dépassées par celles purement et simplement reconstruites ou créées par les subsides du Plan !

Retenons donc que les tendances évoluent très vite ; aussi n'est-il pas étonnant qu'une législation d'aides aux entreprises soit adoptée dès juillet 1959.

Suivront les grandes grèves de l'hiver 60-61, en opposition à l'entrée en vigueur d'une première politique d'austérité baptisée " Loi unique ". Démarreront spontanément et se généralisent d'importantes grèves, dont l'action et les objectifs vont jusqu'à ébranler la Belgique unitaire, les réformes des structures industrielles appelant des réformes institutionnelles pour leur mise en œuvre.

Entre-temps, une nouvelle géographie économique est apparue suite à l'internationalisation de l'industrie et du commerce. La Flandre accentue alors très logiquement sa nouvelle position favorable, désormais en tête du développement industriel national.

Par-delà les petits et grands obstacles, la croissance économique se maintient néanmoins. Prédomine un sentiment d'optimisme, que traduit d'ailleurs le célèbre " baby-boom " de l'après-guerre, poursuivi jusque dans les années soixante.

C'est ici qu'intervient la crise pétrolière de 1973, et qu'apparaît une crise économique grave, mais dont la plupart n'ont pas pris la mesure, loin s'en faut.

C'est donc dans une atmosphère trompeusement optimiste que se met en place l'enseignement secondaire rénové qui, de toute évidence, est initialement conçu pour répondre à un formidable espoir d'émancipation et d'égalité. Hélas, les difficultés économiques naissantes vont rapidement faire apparaître des problèmes inédits, dont une dualisation de l'enseignement.

Le phénomène s'accroît dans la décennie suivante. De 1973 à 1983, la généralisation de l'enseignement rénové ôte progressivement leurs spécificités à de nombreuses écoles techniques. Sur la même période, on assiste véritablement à la rupture de la croissance continue et à l'aggravation du chômage. Jugez-en : nous sommes passés de près de 100.000 chômeurs complets en 1971 à plus de 500.000 en 1983 !

C'est toutefois dans ce contexte de récession que, le 29 juin 1983, l'obligation scolaire est portée à 18 ans, sans avoir été suffisamment préparée. Certes, il est prévu que les jeunes ne trouvant pas leur place dans le système scolaire puissent quitter l'enseignement de plein exercice pour les Classes Moyennes, mais celles-ci n'ont pas la capacité d'accueillir tous les jeunes concernés. Aussi, le législateur a-t-il hâtivement initié le concept d'Enseignement à Horaire Réduit, derrière lequel, en réalité, ne figure pas toujours de programme digne de ce nom !

La loi de juillet 84 sur les Centres d'Enseignement à Horaire Réduit (préfigurant les CEFA), tout comme les dispositions ultérieures relatives à leur organisation, se mettent laborieusement en œuvre. Et pour cause : les compétences fédérales, régionales et communautaires se redistribuent, tandis que l'enseignement, lui, n'est toujours pas communautarisé ! Autant dire que le passage du concept législatif au terrain pédagogique est tout sauf évident. Il fait apparaître de sérieuses distorsions et n'est finalement rythmé que de dispositions transitoires. Transitoires... de longue durée !

Tout cela va très fortement secouer les écoles techniques, et notamment provinciales, j'y reviendrai. Songeons que, du jour au lendemain, la population qui les fréquente est partiellement là par obligation, et, pour partie, n'est plus nécessairement intéressée par quelque formation ou enseignement que ce soit.

Il faut attendre le 3 juillet 1991, pour, enfin, disposer d'un décret organisant l'EHR en Centres d'Education et de Formation en Alternance.

Suivra la création de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (la CCPQ, c'est-à-dire un cadre légal de rencontre entre le monde du travail et l'enseignement), avant que n'intervienne un arrêté relatif à la convention d'insertion socioprofessionnelle des CEFA.

En juillet 2001, un décret organise l'enseignement en alternance avec la création, dans les CEFA, des 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement professionnel et du 3^{ème} degrés de l'enseignement technique. D'autre part, il devient possible d'y organiser des formations spécifiques aux CEFA, reconnues par la CCPQ.

Entre-temps, la Déclaration de Bologne, dont le principal objectif est d'harmoniser les études et diplômes dans l'enseignement supérieur, a été signée par 29 pays européens, dès le 19 juin 1999.

En mars 2004 est ainsi voté le décret dit " de Bologne ", définissant l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique, et favorisant son intégration à l'Espace européen.

Concrètement, tous les types d'enseignement sont intégrés et le même système s'applique à tout l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts et instituts d'architecture). On parle désormais de " bacheliers " pour les anciens gradués et de " masters " pour tous les 2^{èmes} cycles, à l'université ou dans l'enseignement supérieur de type long.

Une fois encore, la Province de Liège a anticipé ces changements extrêmement importants, et notamment par une première harmonisation des graduats techniques, agricoles et économiques, passés de 2 à 3 ans dès 1992.



Monsieur Fagnant se souviendra que nous y avons ensemble apporté notre pierre, le Disonais Monsieur Yvan Ylieff étant alors Ministre. A cette occasion, l'accroissement du nombre d'heures dévolues aux stages contribue d'ailleurs au formidable succès qu'ont connu ensuite ces graduats. C'est ainsi qu'à la désaffection progressive de l'enseignement technique au niveau secondaire répond en écho un engouement sans précédent pour les graduats, aujourd'hui formations de bacheliers.

Point d'orgue de cette gigantesque réforme, rappelons que la rentrée académique 2007 de nos bacheliers et masters s'est effectuée sous l'égide d'une seule Haute Ecole, tout naturellement appelée " Haute Ecole de la Province de Liège "... La plus importante, avec plus de 8.000 étudiants, de toute la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Enfin, impossible de terminer cet aperçu historique destiné à nous montrer les liens étroits qui unissent l'enseignement technique à son environnement économique, sans revenir sur la mise en route par le Gouvernement Wallon, depuis 1999, des versions successives du Contrat d'Avenir pour la Wallonie.

Dans sa version renouvelée de 2005, ce Contrat, vous le savez, reprend divers objectifs qui concernent directement l'enseignement et la formation techniques et professionnels, dès lors qu'il affirme vouloir améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel en réorganisant le champ de la formation et l'enseignement en alternance. Il s'agit également d'adapter l'offre de formation et l'enseignement qualifiant aux réalités du marché du travail, d'augmenter l'offre de formation et d'enseignement qualifiant et, enfin, d'améliorer l'orientation au cours du processus de formation des jeunes.

Enfin, j'y faisais allusion tout à l'heure, ce sont évidemment ces grandes tendances initiées par le Contrat d'Avenir, aujourd'hui poursuivies dans le cadre du nouveau Plan Marshall, que le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, Monsieur Marcourt, est venu réaffirmer ici même. Vous me permettrez de le citer :

"Le Plan Marshall a évidemment comme volonté d'augmenter le nombre d'entreprises et d'emplois. Aussi, dans son chapitre 5, entend-il favoriser les compétences vers l'emploi. Autrement dit, faire en sorte que soit mieux prise en compte l'adéquation entre les demandes du marché du travail et la compétence de nos travailleurs, et spécialement de nos jeunes.

On pense tout naturellement aux compétences linguistiques (...) mais le Gouvernement Wallon a aussi la volonté d'améliorer, plus largement, la formation

qualifiante. Entendez par là, non seulement l'enseignement de plein exercice ou de promotion sociale, mais aussi l'ensemble des filières de formation et d'insertion qui sont offertes aux jeunes aujourd'hui. C'est tout cela qu'il nous faut améliorer conjointement.

Pour la première fois dans la jeune histoire de la Région Wallonne, existe aujourd'hui une volonté claire de répondre de façon systématique à l'ensemble des problèmes liés aux pénuries. Cette volonté passe par la validation des compétences, par les conventions signées par la Région et la Communauté avec les fédérations sectorielles. ”

Convenons qu'on peut difficilement mieux résumer les liens actuellement recherchés entre environnement économique, d'une part, et enseignement et formation techniques et professionnels, d'autre part.

*
* *

Il me reste maintenant à vous dire combien est déterminante — plus que jamais ! — l'action menée par la Province de Liège en faveur de l'emploi et du développement économique régional, par la politique qu'elle mène en matière d'enseignement et de formation.

Aussi vais-je tout d'abord signaler l'ensemble des chantiers que l'Enseignement de la Province de Liège met en place afin que nos élèves et étudiants puissent décrocher un premier emploi, ou puissent disposer de bonnes bases afin d'affronter l'enseignement supérieur.

J'exposerai ensuite des pistes mises sur pied afin d'ajuster au mieux la formation des actuels et futurs travailleurs aux nécessités du marché.

Nous avons vu qu'avant 1940, le Pouvoir provincial avait créé 4 écoles techniques pour répondre aux besoins des industriels en main-d'œuvre qualifiée. La population scolaire de ces écoles (Seraing 1, Herstal 1, Huy 1 et Verviers 1) n'a cessé de croître pour atteindre son apogée en 1973 avec 5.747 élèves, avant de décliner pour rejoindre le chiffre cumulé de 1.547 élèves, en l'an 2000, selon une perte annuelle moyenne de 150 élèves ou, dit autrement, 150 futurs travailleurs.

Nous avons déjà évoqué, directement et indirectement, les raisons cumulées de telles pertes. Sans pour autant nous appesantir, il n'est pas inutile de rapidement

les récapituler : dénatalité, avènement du premier degré commun et perte de spécificité correspondante dans la foulée de l'enseignement rénové, afflux massif d'élèves dans le secondaire général suite à ce qu'on a appelé la " démocratisation des études ", bouleversement des systèmes de production, passage du secteur secondaire au secteur tertiaire et révolution informatique, le tout entraînant des pertes d'emplois, puis un chômage structurel...

Tous ces facteurs confondus signifient une évolution des mentalités en faveur d'un certain " attentisme ", synonyme d'un recul progressif du choix pour une orientation précise, hautement préjudiciable à l'enseignement secondaire technique. La désaffection quantitative des populations scolaires peut s'accompagner, très logiquement, d'une érosion qualitative. Une rapide dégradation de l'image de ces enseignements s'ajoute à la dépréciation — qui a toujours plus ou moins existé — des métiers auxquels ils préparent. Il est par ailleurs établi que cette évolution est identique dans tous les réseaux d'enseignement, et qu'elle n'est hélas pas près de s'inverser dans les années qui viennent. Faut-il pour autant se contenter d'observer ces tendances lourdes sans réagir ?

Certainement pas. Il n'y a aucune fatalité et la Province de Liège entend bel et bien "*forcer l'avenir*".

C'est ainsi que, sous l'impulsion de notre Direction générale - Inspection et des directions de nos Ecoles Polytechniques, la situation a commencé à s'inverser depuis l'année 2000. Nous y comptons aujourd'hui près de 2.000 élèves, et nous entendons évidemment poursuivre sur cette voie.

Un vaste plan de redéploiement des Ecoles Polytechniques est en cours, avec des premiers résultats substantiels, puisque ces écoles ont enregistré, l'an dernier, une augmentation de 7 % de leurs populations, que nous comptons bien confirmer sur le long terme.

Ce plan se décline sur plusieurs fronts, dont les axes principaux sont :

- une politique de réaménagement de nos ateliers fondée sur de nouveaux concepts,
- une campagne soutenue de rédaction de fascicules de cours,
- le développement d'un CEFA d'excellence,
- la valorisation de la culture technique industrielle,
- l'orientation positive des élèves, en partenariat avec les Centres Psycho-Médico-Sociaux,
- la multiplication des contacts avec les entreprises.

Dans le même temps, on assiste à une nouvelle prise de conscience des entreprises du secteur technologique, qui multiplie depuis quelque temps les actions d'information à destination du public, et notamment des jeunes.

Tout en redisant au passage que la manifestation de ce jour est le fruit d'un partenariat associant Agoria Liège-Luxembourg à l'asbl Les Amis de Jean Boets, avec la collaboration de la Province de Liège, de son Enseignement et de son Comité pour la Promotion du Travail, je citerai, entre autres activités-phares issues du monde entrepreneurial :

- le programme “ Technikids ” développé par Technifutur, associant cette fois Agoria aux partenaires sociaux, au Forem et à l'Université de Liège. Ce programme, qui s'adresse essentiellement aux élèves de l'enseignement fondamental en les invitant à passer une journée dans un environnement propice à la découverte des métiers, cherche aussi à sensibiliser leurs parents.
- l'opération “ Start Tech ” lancée à l'initiative de Techspace Aero et du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, davantage destinée aux jeunes du 2^{ème} degré secondaire.

Inscrites dans la durée ou à caractère événementiel, l'objectif commun de ces actions est de faire découvrir la réalité et l'attrait des métiers techniques industriels. Cette réalité bouge sans cesse : tant au niveau des conditions de travail que des outils modernes de production.

Autant dire que les progrès techniques peuvent constituer une chance nouvelle pour l'enseignement technique. Sachons en profiter pour créer une nouvelle image, valorisante, des métiers et des formations qui y conduisent. Une fois encore, l'Enseignement de la Province de Liège est prêt à y travailler, tout comme il souhaite œuvrer d'une façon plus générale à l'élaboration d'un nouvel humanisme technique adapté à notre temps.

Un mot maintenant des actions développées via le Département Formation créé voici déjà 5 ans.

Il est nécessaire d'enrayer les freins à l'apprentissage en optimisant continuellement la stratégie d'offre de formation.

Aussi, le Département Formation a-t-il pour objectif d'agir sur les problèmes rencontrés par les entreprises en province de Liège et de répondre aux besoins sociaux auxquels ils sont liés. De fait, les compétences requises pour trouver un emploi, ou simplement le garder, sont en constante évolution. Le Département Formation, à travers ses projets, tend à apporter des réponses adéquates à ces mutations du marché de l'emploi.

Son expérience en la matière se fonde sur des projets réalisés avec tous les réseaux d'enseignement et opérateurs de formation.

Dans le cadre de cet exposé directement en relation avec l'emploi et le développement régional, j'évoquerai plus particulièrement 5 de ses axes de travail.

Le premier est illustré par le " Passeport pour un 1^{er} emploi " développé par l'Espace Qualité Formation, avec l'objectif de construire un plan formatif adapté aux besoins des entreprises. Ces formations se sont ensuite organisées en partenariat avec différentes écoles de tous les réseaux et Technifutur. C'est ainsi qu'en juin 2005, 27 stagiaires ont reçu une attestation et trouvé un emploi, ce qui a également motivé les entreprises à interpeller la Province pour d'autres profils.

Un deuxième axe concerne la mobilité étudiante, chère au Processus de Bologne évoqué dans la première partie de mon exposé. Ce programme vise à encourager l'ouverture vers les pays européens. Le Centre des Méthodes rend cette ouverture possible, en apportant son concours aux établissements, dans les démarches pour déposer leurs projets de partenariats et d'échanges, et obtenir des subventions.

Autre projet en matière de mobilité, l'opération appelée " EUREGIOCOMPETENCE ", qui s'adresse plus particulièrement aux travailleurs et futurs travailleurs, issus de l'enseignement technique, professionnel et de promotion sociale, ainsi que du FOREM. Soutenue par les fonds européens d'INTERREG, cette opération s'intègre à un projet plus vaste mené au sein de l'Eurégio et intitulé " PROQUA ".

La formation y associée vise à étendre les compétences des travailleurs (ou futurs travailleurs) afin de faciliter leur mobilité professionnelle transfrontalière. Née d'une collaboration avec le Forem Formation et tous les réseaux d'enseignement, elle attire des publics divers. Nous dénombrons à ce jour une cinquantaine d'étudiants certifiés, dont plusieurs ont été engagés. Ce bilan encourageant nous incite à poursuivre nos efforts, tant nous sommes convaincus que la maîtrise des langues et les relations humaines sont des atouts certains pour l'avenir professionnel.

S'agissant de mobilité et pour clore ce chapitre, je rappelle aussi que le " Webbus " de la Province de Liège sillonne avec succès les routes de notre province, pour faire découvrir Internet à une population non encore connectée.

Très logiquement, le troisième axe de travail est né d'une prise de conscience accrue quant aux nombreux postes de travail restant inoccupés, suite à un manque de connaissance des langues étrangères. Un plan global d'actions a été établi par

la Province en 2006, issu de la rencontre de tous les partenaires potentiels, pour notamment déboucher sur une première initiative concrète : la création d'une MAISON DES LANGUES en Province de Liège.

Nous souhaitons qu'elle devienne une plateforme rassemblant tous les opérateurs concernés. A terme, l'objectif est non seulement d'organiser la réponse en formations, mais aussi de devenir un centre d'informations visant à soutenir et promouvoir les innovations pédagogiques.

Dès lors que notre société évolue sans cesse, la formation en cours de carrière est également un élément clé en matière de développement régional. Aussi un quatrième axe prend-il en compte les réponses de l'enseignement aux besoins des entreprises, par le biais de la formation continue des enseignants.

Pas moins de 1.600 enseignants profitent ainsi d'une formation continue, que développent conjointement l'Enseignement, notamment de Promotion Sociale, et le Département Formation, via la CECOTEPE et le Centre des Méthodes déjà cité.

Notons que le CECOTEPE collabore également avec la Haute Ecole en matière de recherche, pour mener à bien des projets au service des entreprises.

Enfin, le dernier axe concerne la réinsertion socioprofessionnelle.

Le CECOTEPE a ainsi été retenu par le Forem pour la réalisation d'un projet relatif à la "remobilisation socioprofessionnelle", baptisé "PROFORQUALEMPLOI".

Cette initiative présente deux innovations majeures :

- d'une part, en invitant des personnes préalablement confrontées à des difficultés, et notamment l'échec scolaire, à se former PAR le travail ;
- d'autre part, en développant une logique de réinsertion par la SOLIDARITE, dès lors que d'anciens travailleurs pensionnés, appelés significativement Maîtres Compagnons, pourront les aider à mener à bien leur formation-travail.

Bien entendu, s'agissant de réinsertion professionnelle, je ne pouvais pas terminer cette intervention introductive sans mentionner le colloque "Embûches ou embauches". Cette manifestation vient de connaître un important succès, en réunissant ici même, à l'Ecole Polytechnique de Seraing, il y a tout juste une semaine, la plupart des acteurs concernés par la réinsertion professionnelle.

En s'associant aussitôt après à la conférence-débat du jour sur "Le développement économique de la Wallonie", vous constatez que la Province de Liège entend vraiment apporter une contribution forte, soutenue, à un large éventail d'actions nécessairement complémentaires.

En effet, c'est grâce au maillage de l'ensemble des forces vives de notre région que nous arriverons à "*forcer l'avenir*".

Comme l'an dernier à la même époque lorsque nous recevions Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, je reste convaincu qu'il nous appartient de pas être les victimes du destin, mais bien les acteurs et les artisans résolus de notre futur. C'est aussi toute la logique qui sous-tend de longue date les actions remarquables de l'asbl Les Amis de Jean Boets, qui a largement fait ses preuves et à qui je souhaite plein succès, aujourd'hui encore.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une réflexion fructueuse.

M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège et Vice-Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Merci, Monsieur Lecerf, pour cet exposé très complet retraçant l'histoire de l'enseignement technique et de l'Enseignement de la Province de Liège en particulier, nous récapitulant un grand nombre d'actions menées sur le terrain en faveur de l'emploi et du développement régional.

Ainsi avez-vous idéalement introduit la troisième partie de notre triptyque consacré au développement économique de la Wallonie.



Rappelons que, dans un premier temps, la parole était donnée aux responsables politiques, en la personne de Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur Jean-Claude Marcourt et de Monsieur le Député provincial - Président André Gilles. Dans un deuxième temps, les organisations syndicales ont eu l'occasion de s'exprimer, avant de clôturer notre cycle en laissant la parole aux organisations patronales. Aussi la manifestation de ce jour est-elle réalisée en collaboration avec Agoria Liège-Luxembourg, avec la participation de Monsieur Jacques Germay, ancien Directeur général de la FN, Directeur général du Pôle MecaTech, Membre du Directoire du GRE-Liège. Il est aujourd'hui notre hôte, pour nous parler de " Développements économiques, nouvelle culture technologique " et partager du même coup avec nous un point de vue patronal.

Toutefois, après l'intervention de Monsieur Germay, nous passerons à la cerise sur le gâteau, si j'ose dire, en cédant la parole à Monsieur Jacques Thisse, Docteur en Sciences économiques de l'Université de Liège et notamment Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Monsieur Thisse étant en quelque sorte " l'électron libre " de notre trilogie. De fait, Monsieur Thisse ne parlera ni avec la voix du responsable politique, ni avec celle du syndicaliste, ni celle de l'entrepreneur, mais s'exprimera avec la voix de l'économiste de renom qu'il est devenu, après avoir été élève dans l'école où nous nous trouvons. A l'association Jean Boets, nous savions depuis toujours que le jour où nous inviterions Jacques Thisse à venir s'exprimer à notre tribune, celui-ci se ferait un plaisir de venir. C'est aujourd'hui chose faite, car nous nous sommes dit que l'occasion était belle de clôturer notre triptyque sur le développement économique régional en donnant *in fine* la parole à quelqu'un qui, tout en ayant très bien connu la région où nous nous trouvons pour y avoir vécu et effectué toutes ses études, va pouvoir nous apporter le regard extérieur de celui qui vit et travaille aujourd'hui essentiellement à Bruxelles.

Pour l'heure, je cède immédiatement la parole à Monsieur Jacques Germay.

“ Développements économiques, nouvelle culture technologique ”

par **M. Jacques GERMAY**, Directeur général du Pôle MecaTech, Membre du Directoire du GRE-Liège, Chargé de Cours (International Marketing) à l'ULg, anciennement Directeur général de la FN Herstal



Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs,

Le plaisir que j'ai d'être présent aujourd'hui parmi vous est d'autant plus vif que l'endroit où nous nous trouvons est tout à fait symbolique, tant il est vrai qu'une des questions essentielles que nous avons à rencontrer actuellement est celle de la formation et des compétences techniques de notre région.

Remarques liminaires

Permettez-moi de formuler quelques remarques liminaires.

Tout d'abord, sur le titre “ Développements économiques, nouvelle culture technologique ”. Autant préciser d'emblée qu'à cette “ culture technologique ”, j'ajouterai, dans le cours de mon exposé, la “ culture de la collaboration ” — j'y reviendrai plus longuement par la suite.

En arrière-fond de ces développements économiques, nous attendent quelques défis majeurs. En premier lieu, la mondialisation, synonyme de concurrence internationale accrue. Si le phénomène est aujourd'hui bien connu, je voudrais toutefois attirer votre attention sur le fait que nous vivons tout de même une évolution absolument inédite dans l'histoire de l'humanité, au sens où près de trois milliards d'individus sont en train d'effectuer en quelques dizaines d'années le chemin parcouru par l'Europe et l'Amérique du Nord en quelques siècles. Je pense

tout particulièrement à l'arrivée de l'Inde et de la Chine sur la scène économique internationale, non sans conséquences proprement considérables sur l'évolution de l'économie mondiale. En toile de fond, se pose également le problème du réchauffement climatique, dont on ne peut plus nier qu'il s'agit d'une question majeure, avec celles de l'énergie, de la nourriture, de l'eau — l'eau qui est une richesse que la Wallonie a jusqu'ici en abondance.

Autre remarque préalable importante : notre région connaît de façon sans doute plus aiguë que d'autres ce paradoxe qui veut que nous ayons, en même temps, un taux de chômage important et de nombreuses offres d'emploi insatisfaites.

Je terminerai ce préambule en disant que je n'ai évidemment pas la prétention de détenir le secret de notre développement économique en vous proposant une théorie générale sur la question. J'aimerais par contre vous proposer quelques pistes de réflexion et d'action basées sur les expériences concrètes que j'ai pu vivre.

Différents types de marchés

Quand on réfléchit à la compétitivité d'une région, il convient tout d'abord de bien distinguer les différents types de marché auxquels nous avons affaire.

Il existe des marchés où la compétitivité est internationale, où la concurrence avec les pays émergents (on a cité la Chine et l'Inde, mais on pourrait en citer d'autres) est extrêmement forte et où le problème de la compétitivité des coûts salariaux se pose de façon prioritaire. La seule réponse que nous pouvons opposer à cela est celle d'un développement technologique de pointe, qui sous-entend automatiquement des investissements importants en R&D (recherche et développement) et en formation.

A côté de ce marché international, nous avons un certain nombre de marchés locaux. C'est le cas de la construction d'habitats, à laquelle je fais référence parce que nous savons aujourd'hui que nous pouvons grandement améliorer notre situation énergétique en revalorisant nos habitats sur le mode de l'écoconstruction. En l'occurrence, il s'agit d'un marché où la concurrence internationale opère sensiblement moins et où la proximité présente encore un grand nombre d'avantages. On parlera également de marchés locaux, voire de proximité, dans le

cas d'un certain nombre de services ou de l'artisanat, ce dernier continuant d'offrir des possibilités non négligeables.

Attention, toutefois, aux faux marchés de compétitivité locale. Un restaurant qui présente des produits tout à fait spécifiques, qu'ils soient locaux ou de qualité supérieure, se situe effectivement sur un marché local. Par contre, s'il s'agit de faire concurrence aux " fast-foods " de type Mc Donald, vous n'êtes plus en concurrence locale, mais bien en concurrence internationale avec des centres d'activités qui bénéficient de capacités et de dépenses considérables (en termes de marketing, commercialisation, publicité, promotion). Alors qu'on pourrait croire que le marché du restaurant est forcément un marché local, le problème devient autrement complexe pour qui veut s'attaquer à un marché comme celui que je viens d'évoquer.

Je terminerai ce volet en mentionnant les nouveaux marchés de développement durable, où une des priorités est accordée à l'économie d'énergie.

Importance de la notion de réseaux au regard de la structuration de l'industrie

Phénomène que l'on connaît de façon extrêmement marquée dans l'industrie du génie mécanique tout en le retrouvant dans beaucoup d'autres industries, c'est la *dichotomisation* de plus en plus grande entre, d'une part, ce qu'on appelle dans notre jargon les ensembliers intégrateurs et, d'autre part, les sous-ensembliers, concentrés sur quelques stades précis de valeur ajoutée.

A leurs côtés, nous avons aussi :

- les PME technologiques, quant à elles concentrées sur un certain type de technologies, fabriquant un certain nombre de composants ou d'éléments entrant dans des ensembles plus importants ;
- les sous-traitants que je qualifierais de " simples " ou de " classiques ", dont la vulnérabilité est beaucoup plus grande à partir du moment où ils ne font plus la différence dans ce qui fait traditionnellement leur force, à savoir la proximité, la précision des services, la flexibilité, la rapidité de réaction, etc.

Cette structuration de l'industrie a commencé à se développer de façon importante dans l'immédiat après-guerre et n'a cessé de se renforcer depuis. Avant-guerre, on trouvait encore un grand nombre d'entreprises très intégrées, fabriquant quasiment tous les stades de la valeur ajoutée des produits (ou des *process*) : de la R&D au

service après-vente, en passant, bien entendu, par l'industrialisation, la fabrication de composants, l'assemblage, la commercialisation, la distribution et ses aspects publicitaires, etc. Peu à peu, de plus en plus d'entreprises ont commencé à se concentrer exclusivement sur certains stades de valeur ajoutée, en *externalisant* certaines fonctions et en se recentrant sur celles qui étaient les plus spécifiques à leur métier. A cela, trois raisons principales :

- la rotation des capitaux investis ;
- les économies d'échelles multi-entreprises ;
- la diversité et l'hybridation des technologies.

Quelques exemples. Il y a vingt-cinq ans, la FN faisait à peu près 90 % de ses pièces en acier et 90 % de ces pièces étaient fabriquées par *mécanisage*. Aujourd'hui, seules 40 % des pièces sont encore faites en acier et seules 40 % de celles-ci sont fabriquées selon le *mécanisage* classique. Pour le reste, on est passé à ce qu'on appelle des *technologies globales*, qui permettent d'arriver à la forme quasi définitive de la pièce en une, deux, ou trois opérations, contre trente, quarante ou cinquante opérations de *mécanisage*, voire plus. Ce qui, dans le même temps, signifie que l'on s'appuie désormais sur une panoplie de matériaux et, partant, de technologies beaucoup plus vaste et diversifiée : fonderie à modèle perdu, forge de précision, etc. A partir du moment où il est devenu impossible pour une entreprise de disposer de l'ensemble de ces technologies à l'intérieur de ses propres murs, elle est amenée à sous-traiter une partie de ses fonctions habituelles.

Un autre exemple est celui du spécialiste allemand de l'estampage fin Kern-Liebers, qui fait appel à toute une série de mécanismes, automatisations, soudures au laser ou au faisceau d'électrons, etc. Toutes ces techniques représentent des investissements considérables en équipements, qu'on ne peut rentabiliser qu'en travaillant non seulement pour plusieurs entreprises d'un même secteur, mais aussi pour plusieurs secteurs : l'électroménager, l'informatique, l'armement et toute une série d'autres industries. Pour bénéficier d'économies d'échelle, on est donc obligé de s'appuyer sur des entreprises technologiques spécialisées, c'est-à-dire spécifiquement centrées sur certains types de technologies adaptées à certains types de produits et certains types d'applications.

A cette diversité nouvelle déjà importante se conjugue un phénomène qui s'est considérablement amplifié ces dernières années, à savoir l'hybridation des technologies (encore appelée *transversalité* des technologies), cette hybridation étant synonyme de diversification encore plus grande.

Je vais reprendre l'exemple du génie mécanique, où cela fait déjà un certain temps que l'on combine les technologies classiques de la mécanique à bien d'autres disciplines en "ique" (électronique, optoélectronique, etc.), jusqu'à construire des néologismes du type "mécatronique" (combinaison de la mécanique avec l'électronique) auxquels nous sommes déjà habitués.

Aujourd'hui, un nouveau cap est franchi, avec toute une série d'hybridations qui ont lieu dans des domaines extrêmement différents, dont certains considérés jusqu'ici comme totalement étrangers les uns aux autres. C'est ainsi qu'on assiste, par exemple, à l'intégration des sciences du vivant dans les secteurs de la mécanique ou de la sidérurgie.

Dans le projet "Mirage", piloté au sein du Pôle Mécanique par les groupes Arcelor et Glaverbel et mené en collaboration avec une quinzaine d'entreprises technologiques spécialisées, il est question de concevoir et fabriquer des tôles ou du verre sur lesquels on dépose, par technologies plasma ou autre, un certain nombre de couches organiques. L'objectif est de donner aux matériaux utilisés des propriétés tout à fait spécifiques, par exemple autonettoyantes ou antimicrobiennes, notamment pour des applications dans les secteurs médical ou alimentaire.

Un autre exemple est celui des tôles ou des surfaces de verre éclairantes, au moyen de LEDs (diodes électroluminescentes) destinées à remplacer les lampes. Vous imaginez sans peine les potentialités de tels matériaux hybrides, aussi bien en termes de réduction de la consommation énergétique que de décoration.

Dans d'autres cas, on cherche à déposer sur les tôles des microprocesseurs ultra plats et souples, de façon à rendre ces tôles intelligentes en vue de toute une série d'applications spécifiques.

Ces quelques exemples suffisent à vous donner une idée des combinaisons de technologies extrêmement variées auxquelles nous arrivons aujourd'hui et à vous faire comprendre combien la mise en œuvre de projets de ce type implique de nouvelles structurations.

Pour reprendre notre premier exemple, une grande entreprise comme Arcelor-Mittal, qui maîtrise parfaitement la technologie plasma permettant de déposer toute une série de couches tout à fait spécifiques sur les métaux, doit nécessairement s'appuyer sur des spécialistes des autres technologies impliquées dans ce même processus. Pour la bonne et simple raison qu'un sidérurgiste ne peut pas simultanément être spécialiste des sciences organiques, des LEDs et des microprocesseurs ! Toutes ces évolutions impliquent nécessairement une collaboration de grandes entreprises et d'entreprises technologiques plus ou moins

grandes (de taille parfois très modeste, par exemple dans des secteurs naissants où il n'y a pas encore de grands leaders industriels). Relevons au passage que, contrairement à ce que l'on croit généralement, la diffusion technologique ne se fait pas à sens unique, exclusivement des grandes entreprises vers les PME, mais est devenue un processus qui va dans les deux sens et où l'apport en savoir-faire technologiques des PME très spécialisées aux grands ensembliers intégrateurs est important.

Toujours est-il que toutes ces combinaisons sont aujourd'hui devenues indispensables. Plus que jamais, les entreprises doivent fonctionner en réseaux, selon le concept que certains ont appelé "l'entreprise élargie", ou encore "l'entreprise étendue".

Les Italiens et leurs fameux "districts industriels" ont sans doute été précurseurs en la matière. D'autres applications ont rapidement suivi en Angleterre, avant que des théoriciens ne commencent à raisonner sur ces notions de "clusters" ou de "réseaux". Ces premières réflexions théoriques, initiées par des auteurs tels que Michael Porter, sans doute le plus connu, ont, depuis, été suivies de nombreux et importants développements.

Si les entreprises sont nécessairement amenées à travailler en réseaux, cela implique qu'une véritable *culture de collaboration* entre entreprises — mais également avec les universités, les centres de formation (dont la formation technique) — est absolument indispensable.

J'en arrive tout naturellement au Plan Marshall, puisque, dès sa conception, un de ses objectifs fut précisément de renforcer le concept de réseaux et de stimuler la culture de collaboration avec la création des Pôles de Compétitivité. Pour illustrer cette tendance au sein du pôle en génie mécanique, appelé Pôle MecaTech, encore faut-il préalablement s'entendre sur la définition même de "génie mécanique" — et non pas simplement "mécanique".

En effet, nous constatons que subsiste dans l'esprit du public une image tronquée du secteur, qui n'est d'ailleurs pas étrangère aux problèmes de recrutement de personnel que nous rencontrons. Ainsi, de nombreuses personnes gardent-elles en tête l'idée toute faite selon laquelle "*mécanique = métallique*". Une image stéréotypée et largement dépassée bien que compréhensible, dès lors que, durant la majeure partie du XX^{ème} siècle et jusqu'il y a encore une vingtaine d'années, la

mécanique était effectivement très liée aux aciers et aux métaux. Toutefois, pour peu que nous remontions à Rennequin Sualem (que nous connaissons bien à Liège), nous constatons que sa célèbre machine, celle-là même qui a apporté l'eau au château de Versailles, n'était pas en métal, mais en bois ; ses ingénieux mécanismes étaient des mécanismes en bois. Autrement dit, la science mécanique n'est absolument pas synonyme de métal, mais consiste, pour faire simple, à utiliser des forces et des mouvements pour réaliser un certain nombre de choses, et notamment fabriquer des machines. Tout à l'heure, déjà, je vous expliquais que seules 40 % des pièces utilisées par la FN étaient encore en acier : aujourd'hui, le génie mécanique s'affranchit de plus en plus de sa dominante métallique du siècle passé et incorpore désormais bien d'autres éléments, réalisés au moyen de technologies extrêmement différentes et variées. Cette précision préalable est importante, tant il est vrai que c'est bien cette définition-là du génie mécanique qui a guidé le Pôle MecaTech dans le choix des projets sélectionnés.

Ces projets doivent satisfaire à l'un des quatre grands axes stratégiques retenus :

- les nouveaux matériaux et traitements de surfaces ;
- les technologies globales de mise en forme, au sens où celles-ci permettent d'amener directement une pièce à sa forme quasi définitive, sans devoir passer par les dizaines d'opérations nécessitées par les technologies antérieures (gain de temps et d'argent) ;
- les microtechnologies et la mécatronique, notamment synonymes d'intelligence embarquée dans les produits ;
- la maintenance intelligente, qui s'appuie elle-même sur les microtechnologies.

A partir du moment où l'on se focalise sur de tels axes stratégiques, les projets proviennent tout naturellement d'une collaboration entre un (voire plusieurs) ensemble(s) intégrateur(s) et diverses PME technologiques.

L'avantage d'une telle approche est que, une fois l'étape de la R&D franchie, la PME technologique dispose immédiatement d'un marché auprès des ensemble(s) intégrateurs de la région, donc de *cash flow* (flux de trésorerie). Très rapidement, elle peut aussi se servir de ses références wallonnes ou nationales pour commercialiser sa nouvelle technologie auprès d'autres entreprises — et notamment pour des applications différentes. Autrement dit, pour chaque euro investi, on obtient un rendement double, permettant, d'une part, à la PME technologique de se développer et, d'autre part, à l'ensemble(s) intégrateur wallon d'améliorer ses produits et sa compétitivité — et ainsi de suite.

Les Pôles de Compétitivité (Un axe du Plan Marshall)

Avant toute chose, un Pôle de Compétitivité regroupe des entreprises entre elles, c'est-à-dire " en réseau ". Certes, des *clusters* existaient déjà, également soutenus par le gouvernement, mais, avec le développement des Pôles de Compétitivité, le programme mis en place par le Gouvernement Wallon a incontestablement donné une dimension nouvelle à la politique de réseaux. Lors des échanges que nous avons avec divers responsables à l'étranger, la plupart reconnaissent que cette approche, bien qu'inspirée de l'expérience française, a apporté une dimension supplémentaire, basée sur deux principes forts :

- pas de projets qui soient soutenus par le gouvernement (N.B. sur base des propositions émises par un jury international), sans que ceux-ci n'impliquent au minimum deux entreprises ;
- pas de projets qui soient approuvés, sans que ces entreprises n'assurent pouvoir fabriquer ET commercialiser les produits concernés.

Ce dernier point est important, car, en réalité, dans un certain nombre de cas de développements intéressants sur le plan scientifique, on ne dispose pas des entreprises pour en tirer les fruits en termes d'emplois et de chiffres d'affaires — ce qui est quand même l'objectif final.

Je vais prendre un exemple volontairement simpliste. Imaginons qu'un ingénieur liégeois isolé conçoive une nouvelle tête d'imprimante incontestablement révolutionnaire et géniale. Plus que probablement, la seule chose qu'il pourra faire avec son invention, c'est d'aller la vendre à une entreprise comme Hewlett Packard. Conclusion : si notre inventeur pourra, s'il le souhaite, passer le restant de ses jours à la Côte d'Azur, les retombées pour la région liégeoise seront quant à elles proches de zéro. Autant dire que des projets de ce genre ne rencontrent absolument pas les objectifs poursuivis de développement économique régional. Voilà pourquoi ne sont pas retenus des projets non accompagnés des structures industrielles de fabrication et de commercialisation, seules à même de pouvoir garantir un certain nombre de retombées à l'échelle locale et régionale.

La volonté de regroupement en réseaux ne s'arrête toutefois pas aux entreprises, mais s'étend également aux universités, hautes écoles, centres de formation, centres de recherche, centres de compétence, etc. Ne sont pas davantage retenus les projets qui n'incluent au moins deux laboratoires, qu'ils soient universitaires ou dépendants de centres de recherche agréés. Aux fins de favoriser la collaboration entre les entreprises et les unités de recherche, il existe des incitants tout à fait

importants. Ainsi, par exemple, la partie R&D qu'une entreprise sous-traite à une université est financée à 100 %. A nouveau, si l'on connaissait déjà des collaborations de ce type, l'architecture des pôles de compétitivité leur a incontestablement donné une ampleur nouvelle.

Le Plan Marshall a ainsi mis en œuvre cinq Pôles de Compétitivité :

- en biologie, naturellement très centré sur la pharmacie ;
- en logistique, qui nous intéresse tout particulièrement à Liège ;
- en aérospatiale, aux activités et retombées également importantes dans la province ;
- en génie mécanique, qui est vraiment une des grandes traditions de notre région ;
- enfin, en agroalimentaire.

Avantages d'une participation à un pôle de compétitivité

Tout d'abord, le pôle permet de bénéficier des aides du gouvernement aussi bien pour le financement de la société, les investissements et la R&D que pour l'internationalisation (via l'AWEX) ou encore les formations spécifiques et transversales. Mais, outre les nombreux services offerts par les pôles, ce n'est peut-être pas le plus important. Aujourd'hui, les entreprises participantes disent toutes que c'est bel et bien l'appartenance au réseau qui leur apporte de nouvelles opportunités d'affaires.

Participer à un réseau leur permet aussi bien de :

- réunir des compétences nécessaires pour des projets ambitieux et innovants ;
- accéder à de nouveaux marchés, de nouvelles technologies ;
- avoir accès à des infrastructures plus importantes ;
- accroître la qualification des collaborateurs ;
- ...



LE PÔLE MECATECH

Importance du secteur Génie Mécanique en Wallonie

Je crois qu'il est utile de rappeler — d'autant que nous nous trouvons dans une école où s'organisent des filières de formation industrielles — que le génie mécanique reste le premier secteur industriel de Wallonie, avec :

- 54.000 emplois répartis entre grandes entreprises, PME et TPME ;
- 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de 70 % à l'exportation ;
- 600 millions d'euros en R&D, ce qui représente 60 % de la recherche d'entreprise en Wallonie et 5.000 emplois dans la recherche, dont 2.800 chercheurs (à titre de comparaison, les universités francophones regroupent 800 chercheurs) ;
- une dizaine de Centres de Compétences, formant chaque année plus de 40.000 personnes (je ne peux manquer de citer Technifutur, qui est un outil que beaucoup nous envient).

Stratégie du Pôle MecaTech

Le génie mécanique s'appuie sur un socle commun et varié de connaissances scientifiques et techniques : sciences des mouvements, des équilibres, des forces et des énergies qu'ils mobilisent.

Il met à disposition des clients (consommateurs, industries, organismes divers) des systèmes fonctionnels ou " machines ".

J'ai déjà mis en avant la variété des applications et l'hybridation des technologies ; encore dois-je préciser que nous rencontrons de plus en plus des innovations de rupture. Pour reprendre l'exemple cité plus haut, quand on commence à mettre des produits organiques sur des tôles, on ne se trouve plus dans une continuité de technologies, mais on assiste à de véritables ruptures technologiques, tout à fait conséquentes.

Comme je vous l'ai dit, la sélection des projets au sein du Pôle MecaTech s'opère à deux niveaux : selon les axes technologiques et selon le fait qu'à l'intérieur de ces axes, collaborent des ensembliers intégrateurs, des entreprises technologiques, des laboratoires universitaires et des programmes de formation associés.

Les créneaux retenus au sein des axes technologiques lors des 1^{er} et 2^{ème} appels

- Les surfaces et matériaux du futur : avec des projets dans les nanotechnologies et les surfaces actives, dont je vous ai déjà touché un mot tout à l'heure ;
- Les technologies globales : avec le prototypage rapide et le thixo forming et molding, comme déjà expliqué, des technologies permettant d'amener des matériaux à une forme définitive ou quasi définitive sans phases intermédiaires ;
- Les microtechnologies et la mécatronique : avec plusieurs projets d'intelligence embarquée, d'autres recourant au micro-manufacturing ;
- La maintenance intelligente.

Dans certains cas, les ensembliers intégrateurs ne sont pas de grandes entreprises, mais des PME, dès lors que nous sommes sur un créneau de marché très spécifique ou particulièrement neuf. Ainsi, un des projets en nanotechnologie est piloté par Nanocyl, une entreprise de 45 personnes qui se trouve être le troisième producteur mondial de nanotubes. Dans les microtechnologies, PhysIOL est une entreprise de la région qui est devenue un des principaux fabricants d'implants oculaires. Toujours dans la région, mais cette fois en maintenance intelligente, deux projets sont conduits par CMI, une entreprise qui a acquis dans ce domaine une vision mondiale.

Les 1^{er} et 2^{ème} appels en chiffres

En bref : 8 projets de recherche, 1 projet d'investissement et 7 projets de formation, impliquant 9 grandes entreprises, 32 PME, 26 laboratoires universitaires, 7 centres de recherche, 2 centres de compétences, pour un budget total d'investissement, en R&D essentiellement, de l'ordre de 53 millions d'euros (un montant qui est loin d'être négligeable, sachant qu'en moyenne, dans notre industrie, les dépenses en R&D représentent 2 à 4 % du chiffre d'affaires).

Le 3^{ème} appel à projets (labellisation en cours) en chiffres

En bref, 5 projets de recherche, 6 projets d'investissement, 4 projets de formation, impliquant 8 grandes entreprises, 22 PME, 15 laboratoires, 6 centres de recherche,

2 Centres de Compétences, pour un budget total d'investissement de l'ordre de 43 millions d'euros.

Les 4^{ème} et 5^{ème} appels à projets en perspective

En cours, le 4^{ème} appel à projets a été centré sur le " développement durable ". Sont actuellement à l'étude une vingtaine de projets. Concrètement, ceux-ci doivent d'abord passer le filtre de l'équipe opérationnelle augmentée d'un groupe de spécialistes de différentes technologies, avant de passer devant le Conseil d'Administration du Pôle, aidé de cinq experts internationaux permanents (3 Français, 1 Suisse et 1 Allemand). Une fois que ces projets sont labellisés par le Pôle, ils sont alors proposés au jury international placé sous la compétence du gouvernement.

Le 5^{ème} appel à projets ayant été lancé dans le second semestre 2008, les projets doivent être rentrés pour le début de l'année 2009.

Quelques considérations sur la formation

Le problème des pénuries dans les métiers techniques peut sans doute être amélioré par une meilleure adaptation de la formation aux besoins. Tout à l'heure, Monsieur le Directeur général Maurice Lecerf a relevé les nouveaux outils, législatifs et autres, qui ont été mis aussi bien à la disposition des écoles que des entreprises pour améliorer cette adéquation. Toutefois, cet aspect ne recouvre à mon sens qu'une partie d'un problème beaucoup plus vaste.

Une autre partie essentielle du problème est le manque d'intérêt des jeunes pour les formations et les métiers techniques. De fait, force est d'admettre qu'aussi valablement réformées que soient les structures d'enseignement et de formation, rien n'est arrangé pour autant si le public continue de manquer ou de ne se présenter qu'à la suite d'échecs antérieurs.

Cette désaffection est plus importante encore dans les secteurs de la sidérurgie et de la mécanique, en raison de l'image péjorative qu'en a le grand public (j'en ai déjà parlé tout à l'heure), qui continue d'associer ces secteurs à des métiers sales, vieux, dépassés, une image encore aggravée par le souvenir des pertes d'emplois

dans la région. D'où l'importance des campagnes d'information telles que menées par Technifutur, et notamment au travers de " Technikids ".

Toujours est-il que ce manque d'intérêt est devenu un véritable problème sociétal, au sens où il pose la question de savoir si notre société est encore capable d'attirer davantage de monde dans les métiers techniques, problème aux causes profondes et multiples. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, on peut quand même préciser les grandes lignes du diagnostic sur lequel s'entendent la plupart des interlocuteurs.

Est d'abord pointée la dichotomie manuel/intellectuel qui prévaut chez nous dès l'enseignement primaire. A ce propos, l'un des cinq experts internationaux qui travaillent chez nous, un Allemand enseignant à l'Université d'Aachen et en France, qui connaît bien le modèle belge pour habiter le Limbourg, me confiait qu'à la différence de la Belgique et de la France, il n'existe pas, en Allemagne, une dichotomie aussi prononcée entre " le manuel " et " l'intellectuel " — expressions à mettre toutes deux entre guillemets. Dans l'enseignement primaire allemand, l'apprentissage se conçoit non seulement par l'intellect et les concepts, mais aussi par le " faire " et notamment le " faire avec les mains ", impliquant un grand nombre d'opérations manuelles.

Tenez, au fait, un dentiste est-il un intellectuel ou un manuel ? Personnellement, j'aime autant que mon dentiste soit un bon fraiseur, un bon foreur et un as pour constituer les matériaux, plutôt qu'un brillant intellectuel pas très doué manuellement ! Idem pour mon chirurgien. De la même manière, dans ces nanotechnologies dont je vous parlais tout à l'heure, les ouvriers qui réalisent des finis de surface en nanomesures sur des machines cinq axes sont-ils encore des manuels dans l'acception ancienne du mot ? Bref, dès que vous commencez à vous poser ce genre de questions, vous constatez rapidement que l'ancienne dichotomie manuel/intellectuel est aujourd'hui largement dépassée par la réalité des métiers. Or, cette dichotomie-là en amène une autre, tout aussi désuète et tout aussi typiquement belge, dès lors que l'on constate que la Belgique est le dernier pays à avoir conservé une distinction aussi forte entre les statuts d'ouvrier et d'employé.

A partir de là, ayons l'honnêteté de reconnaître que nous sommes très nombreux à automatiquement inciter nos propres enfants à aller à l'université. Cela veut donc dire que le système de valeurs que nous avons et que nous transmettons en tant que parents ne favorise certainement pas l'orientation vers les métiers techniques, et encore moins l'orientation précoce vers l'enseignement secondaire technique.

Autre cause du manque d'intérêt pour ces secteurs : le manque de moyens et d'équipements dans le secondaire technique, aujourd'hui renforcé par l'hybridation des technologies dont je vous parlais tout à l'heure. Si l'école peut éventuellement disposer de bonnes machines de mécanisage (fraiseuse, etc.), elle ne peut prétendre avoir accès à toutes les technologies évoquées plus haut, à l'heure où celles-ci ont tendance à s'hybrider au gré d'une diversité toujours plus grande. Pour reprendre l'exemple que nous connaissons bien : la mécanique, qui, hier encore, s'appuyait sur des modèles théoriques classiques, emprunte aujourd'hui à la chimie, etc. Dans ces conditions, je ne vois pas comment on pourrait résoudre le problème autrement que par une formation intensive en alternance. Tout simplement parce qu'il est tout bonnement impensable de doter les écoles techniques de l'ensemble des moyens, équipements et technologies auxquelles le génie mécanique — pour ne prendre que ce seul domaine — va devoir faire face.

Dans les facteurs causals, je citerai encore les cloisonnements entre filières (même si toute une série d'initiatives ont été prises pour, par exemple, aménager des passerelles, encore trop peu utilisées) et les pièges à l'emploi.

Aussi, pour répondre à ces multiples facteurs responsables de la désaffection des métiers techniques, je pense qu'il est nécessaire de recourir à une approche globale. En plus d'actions de sensibilisation conscientes de la multiplicité des publics à toucher (je salue ici toutes les actions inlassablement menées par Agoria pour faire mieux connaître les métiers techniques), nous devons simultanément agir sur divers points : l'orientation scolaire, la revalorisation du " manuel ", la formation en alternance très tôt, le rapprochement des statuts d'ouvrier et d'employé, les décroisonnements ou encore la lutte contre les préjugés qui associent erronément nos secteurs industriels à de " vieux métiers ".

A ce sujet, je tiens toutefois à nuancer mon propos en ouvrant une parenthèse. Si je suis le premier à dire que la mécanique est tout aussi " de pointe " que des secteurs comme la biochimie, face à la concurrence internationale, je pense que notre génie mécanique détient un avantage en pouvant *aussi* s'appuyer sur notre savoir-faire " traditionnel ". Je posais la question à des experts en biotechnologie : les Indiens ou les Chinois ont-ils un handicap important par rapport à nous, lorsqu'ils se lancent dans des secteurs naissants ? Pas tellement, concèdent les spécialistes. Pourquoi ? Parce que tout le monde part *grosso modo* de la même ligne de départ. Conclusion : aucun savoir-faire accumulé ne nous permet de garder un avantage. A partir du moment où des pays émergents forment des ingénieurs en bataillons

serrés, je dirais donc qu'ils ont davantage de chances de réussite dans les technologies et secteurs " de pointe ", au sens où ils sont naissants, que dans nos secteurs " traditionnels ", comme la mécanique ou la sidérurgie.

Permettez-moi de prendre un exemple encore plus concret, issu du témoignage d'un ingénieur spécialisé dans le micromécanisage et les microtechnologies, qui montrait un microengrenage à son père, anciennement spécialiste des engrenages dans une grande entreprise de la région. Au premier coup d'œil, ce dernier a émis des critiques tout à fait constructives, notamment sur le fait que le nombre de dents sur certains éléments était perfectible afin de ne pas entraîner un rythme d'usure trop élevé. Cet exemple montre bien qu'un part de notre savoir-faire, parfois accumulé pendant des siècles, n'est pas transmissible dans les livres et ne peut au contraire se transmettre qu'au gré de l'expérience profonde que nous avons de ces métiers-là. Autrement dit, je pense que nous avons de meilleurs chances de pouvoir résister aux concurrences nouvelles dans ces métiers " traditionnels ", pour peu que nous soyons aussi capables de les faire évoluer avec des technologies " de pointe ". Sans doute a-t-on aujourd'hui tendance à promouvoir un peu trop les tout nouveaux secteurs et les toutes nouvelles technologies sans tenir compte de cet aspect du problème. Fin de la parenthèse.

Pour en revenir au problème de la formation, la constitution d'un groupe de travail pour une action intégrée en génie mécanique serait certainement bienvenue.

Qu'il me soit encore permis d'insister sur l'importance de la formation au travail en équipe, tant ce dernier se développe aussi bien à l'intérieur des organisations, qu'entre organisations (cf. la notion de réseau) et entre régions. En effet, les spécialisations deviennent telles, que plus personne ne peut aujourd'hui prétendre résoudre un problème seul. Apprendre à nos étudiants à travailler en groupe est donc devenu primordial.

Pour autant, nous ne devons pas promouvoir un " modèle angélique " totalement illusoire, qui consisterait à dire et à faire croire que tout le monde travaille désormais ensemble et qu'il n'existe plus ni concurrence ni compétition. Je pense qu'un tel modèle est tout aussi chimérique que celui qui bannit la coopération. Que ce soit au niveau de l'enseignement ou des entreprises (lorsque nous parlons de réseaux et de travail en réseaux), que ce soit au niveau européen (lorsque nous parlons de collaborations interrégionales), nous sommes en réalité confrontés à une nouvelle dynamique de travail, qui exige de nous que nous coopérons tout en restant concurrents. Ainsi voyons-nous apparaître un modèle original à mettre en

œuvre et à développer. Complexe, ce modèle échappe aux raisonnements simplistes, au sens où il n'est ni un modèle du " tout compétition ", ni un modèle du " tout coopération ", mais un modèle inédit de *coopétition*.

En guise de conclusion

Si vous le voulez bien, en guise de conclusion, j'aimerais récapituler avec vous quelques points importants, non exclusifs :

- les développements des technologies, qui passent par la R&D et la formation
 - deux chevaux de bataille essentiels que nous devons suivre ;
- le développement durable et particulièrement l'écoconstruction — cette dernière échappant partiellement à la concurrence internationale sur des marchés plus locaux avec des impacts potentiellement considérables ;
- la symbiose manuel/intellectuel ;
- le travail en réseau, avec en corollaire, la nécessaire formation au travail collaboratif et à la *coopétition* ;
- l'urbanisme, élément essentiel de notre compétitivité régionale. Dans ce contexte, la gare Calatrava, avec ses prolongements attendus, ainsi que les autres projets menés à Liège (Médiacité, Grand Curtius, etc.), sont autant de gestes architecturaux forts et importants, qui peuvent considérablement dynamiser notre région, en commençant par la faire regarder différemment de ce qu'elle est aujourd'hui.

J'en arrive tout naturellement à mon dernier élément :

- la qualité de vie, les sports et les arts. Ne boudons pas notre plaisir de voir un " Standard champion ", tout en soulignant au passage que d'aucuns voient en leur école de formation une des raisons de leur succès.

Aussi terminerai-je mon exposé en insistant sur l'importance des arts, et en rappelant que démarches scientifique et artistique peuvent être extrêmement proches, comme l'ont bien souligné des personnes beaucoup plus savantes que moi, tels Albert Einstein, Albert Jacquard, ou encore le philosophe et mathématicien Alfred North Whitehead. Ce dernier nous expliquait que la démarche scientifique est, au départ, avant de devenir une démarche déductive et logique, une démarche intuitive et créative, très proche en cela de la démarche artistique. Avant de réaliser toute chose, il faut d'abord en avoir l'intuition.

Je vous remercie pour votre attention.



M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège et Vice-Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Merci, Monsieur Germay. Un slogan bien connu de l'enseignement provincial disait : *“La théorie, je la pratique.”* Lors du premier volet de notre triptyque consacré à l'emploi et au développement économique régional, le Plan Marshall nous a été

exposé par le Ministre de l'Economie et de l'Emploi lui-même ; nous découvrons aujourd'hui la voix d'un “technicien”, c'est-à-dire d'un responsable qui applique un certain nombre de propositions sur le terrain. Ainsi pouvons-nous mesurer les efforts réalisés de la conception à la réalisation. Auparavant, de façon tout à fait complémentaire, Monsieur Lecerf nous rappelait les avancées réalisées et projetées par la Province de Liège en matière d'enseignement et de formation, au service du développement économique régional. Il me reste à céder la parole au dernier orateur de notre trilogie, Monsieur Jacques Thisse, qui va, dès que la technique sera prête, nous apporter le point de vue de l'économiste qu'il est devenu.

Sur ce temps, je rappellerai que Monsieur Thisse a été élève de l'école où nous nous trouvons réunis, avant de devenir Licencié en Mathématiques de l'Université de Liège en 1968, puis Licencié en Sciences Economiques et, enfin, Docteur. A une année près (étant moi-même arrivé comme jeune enseignant dans cette école en 1964), j'ai bien failli rencontrer Monsieur Thisse en tant que professeur. Toujours est-il qu'il a connu beaucoup de mes anciens collègues.

Rappelons qu'à cette époque, nombre d'étudiants des écoles techniques poursuivaient de brillantes études universitaires. Je ne rappellerai que trois noms qui sont chers à notre association. Ancien élève de l'Ecole Technique de Verviers, Jean Mober, malheureusement décédé bien trop jeune, était sorti Licencié en Mathématiques de l'ULg deux ans avant Jacques Thisse, pour devenir par la suite Directeur de l'Ecole Technique de Verviers. Membre actif de notre association, Jean Vansantvoort est sorti en 1963 Ingénieur Civil Electricien, avant de devenir Directeur général de l'Association Liégeoise d'Electricité, aujourd'hui retraité. Enfin, Jacques Arnolis, sorti en 1960, a joué un rôle important à “Cockerill”, comme

s'appelait alors le groupe sidérurgique. A travers leur exemple, vous comprendrez que “ *c'était les belles années* ” comme on dit, et comme vous l'ont d'ailleurs déjà expliqué, chacun à leur manière, Messieurs Germay et Lecerf. A l'époque de Monsieur Thisse, non seulement l'Ecole Technique de Seraing dénombrait deux mille étudiants pour un peu plus de cinq cents aujourd'hui dans la filière industrielle, mais nous devons aussi reconnaître que cette diminution des chiffres s'est accompagnée d'une baisse de la motivation dans le chef de nos élèves. Or, la démonstration vient encore d'en être faite à l'instant dans l'exposé de Monsieur Germay : pour se développer, notre région a absolument besoin d'un enseignement technique performant — pas seulement au niveau de l'enseignement supérieur, mais aussi, et peut-être surtout, au niveau de l'enseignement secondaire. Sur ces quelques considérations, et voyant que Monsieur Thisse est prêt, je lui donne immédiatement la parole. Monsieur Thisse, c'est à vous.

“ Voies d'impasse, voies d'avenir. Quel développement pour la Wallonie ? ”

par M. Jacques THISSE, Docteur en Sciences Economiques de l'ULg, Professeur à l'UCL et à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (Paris), anciennement Professeur d'Economie à l'Université de Paris I-Sorbonne, Lauréat de nombreux prix internationaux

Merci, Monsieur Fagnant. Vous venez à l'instant de rappeler que je suis un ancien élève de cette école. Aussi voudrais-je dire, en m'adressant prioritairement aux enseignants présents dans cette salle, à quel point vous, professeurs du secondaire, jouez auprès de vos élèves un rôle beaucoup plus important que vous ne l'imaginez parfois. Si j'ai quelques-uns des mérites qu'on a bien voulu m'attribuer, je le dois dans une large mesure aux enseignants que j'ai eu la chance de rencontrer dans cette école ; je pense tout particulièrement à certains d'entre eux, sans qui je ne serais tout simplement pas devenu ce que je suis aujourd'hui.



Aussi, quand j'entends Monsieur Fagnant évoquer ses collègues de l'époque, je me sens le devoir de vous confier à quel point ils ont joué un rôle considérable dans ma vie. Cela peut vous surprendre, mais il ne se passe sans doute pas un mois sans qu'une circonstance particulière ne m'amène à penser à l'un de ces hommes. Pourtant, j'ai quitté cette école voici quarante-quatre ans !

Il y a une personne à qui je souhaite rendre un hommage particulier, même s'il n'est malheureusement plus parmi nous : Charles Pirotte, que j'ai eu le privilège d'avoir comme professeur de mathématiques pendant trois ans. Je lui étais attaché par des sentiments qui allaient bien au-delà d'une simple relation d'élève vis-à-vis de son professeur, tant il est vrai qu'il a en quelque sorte été mon mentor. Claudine Boets, ici présente, et moi-même l'avons d'ailleurs retrouvé lorsqu'il nous aidait à réviser nos cours de thermodynamique en deuxième candidature en mathématiques. Bref, si je tenais vraiment à vous dire combien ces personnes ont compté dans ma vie, c'est pour que vous sachiez combien vous pouvez retirer une grande satisfaction du rôle que vous jouez auprès de vos élèves, du moins auprès d'un certain nombre d'entre eux, rôle qui peut aller jusqu'à changer profondément leur vie. Voilà une première raison pour laquelle je ne pouvais refuser l'invitation de l'asbl Les Amis de Jean Boets.

Il en existe une autre qui va au-delà de mon attachement à l'Ecole Technique de Seraing : c'est le fait d'avoir vécu les quatre années qui suivirent les six années passées ici en compagnie de la famille Boets. Ayant effectué mes études en mathématiques avec Claudine Boets, je peux vous dire qu'elle et moi avons préparé un grand nombre d'examens ensemble durant ces quatre ans et je ne saurais trop insister pour exprimer ô combien ces quatre années ont également été importantes pour moi. Cela dit, je suis certain que vous m'excuserez d'avoir commencé ma présentation par des considérations personnelles, mais vous comprenez tous, je pense, que je ne pouvais pas être ici sans y faire directement allusion.

Cela étant précisé, je reviens sur le fait que Monsieur Fagnant m'a présenté tout à l'heure comme une sorte " d'électron libre ". De fait, ne vous attendez pas de ma part à un exposé académique ! Je vais plutôt m'efforcer de vous présenter des idées qui ne sont pas toutes " politiquement correctes ". Autant dire que je risque de mettre le doigt sur certains éléments qui ne feront pas nécessairement plaisir à tous. Mais le rôle d'un universitaire est-il de dire des choses qui font plaisir ? N'est-il pas plutôt d'exprimer son intime conviction tirée de travaux rigoureux ? Une fois ces idées présentées, il reste à chacun le loisir d'y réfléchir et d'en débattre. Au citoyen de trancher et de décider s'il est d'accord, ou pas, avec l'éclairage proposé.

Un bref rappel historique

Retenons en premier lieu le document suivant. C'est un texte qui date de 1847 et qui se trouve être le texte fondateur du Mouvement flamand. Ce document provient des archives du " Musée pour le Mouvement culturel flamand " situé à Anvers.

Mouvement flamand,
Déclaration des Principes fondamentaux exposés à leurs compatriotes
par les Défenseurs des Droits du Peuple bas-allemand (1847)

" La Belgique se trouve dans une situation artificielle qui, sans aucun doute, constitue une menace constante pour l'existence même de la patrie. La majorité de la nation est dominée par l'autre partie, minoritaire. Bien que cette domination ne doive sans doute pas être considérée comme intentionnelle de la part de l'autorité et de nos compatriotes wallons, elle est néanmoins un fait. "

Archief en Museum voor vlaams Cultuurleven, Anvers, 12397-13.

Autant dire que nous avons déjà là, en 1847, en quelques mots, l'expression du grand malentendu qui va se glisser jusqu'à aujourd'hui entre Flamands et Wallons, ou, si vous préférez, entre Néerlandophones et Francophones. Ce malentendu, quel est-il ?

Dans ce texte, les auteurs se plaignent du fait que les Flamands, majoritaires dans le pays, sont dominés par les Wallons. Or, en 1847, la Belgique connaît un régime censitaire, c'est-à-dire que seule vote une infime partie de la population, ceux qui payent le cens (l'impôt). Si la terminologie de Karl Marx relative au " gouvernement de la bourgeoisie " a un sens, elle caractérise particulièrement bien la Belgique de cette époque. Dès lors, prétendre que les " compatriotes wallons " dominent les Flamands est tout simplement inexact. Parmi ces Wallons soi-disant dominateurs, nombreux sont ceux qui vivent et travaillent dans des conditions extrêmement dures et pénibles, par exemple dans les mines ou l'industrie sidérurgique naissante. Ceux-là, comme la plupart des autres d'ailleurs, ne sont certainement pas des " privilégiés ", comme on dirait aujourd'hui. Pour tout dire, à l'époque, un grand nombre de ces " compatriotes wallons " ne parlent même pas le français !

En 1847 — j'insiste sur la date — est donc déjà présente, au sein du Mouvement flamand, cette idée selon laquelle les Wallons domineraient le pays et — on imagine la suite logique — en retireraient dès lors profit et bénéfice. En réalité, si domination il y a, elle est, je le répète, le fait d'un petit nombre de grands bourgeois

(plus quelques membres de l'aristocratie) qui, pour faire bref, contrôlent aussi bien les grands moyens de production que les terres agricoles. Que cette minorité parle effectivement français, voilà qui est incontestable ! Mais ce ne sont aucunement les Wallons, pas plus que les Bruxellois d'ailleurs, qui oppriment les Flamands. Les premiers comme les deuxièmes n'ont tout simplement rien à voir avec la domination exercée sur les troisièmes.

Pourquoi commencer en vous parlant de cela ? Parce que je crois profondément aux propos de Winston Churchill selon lesquels " *The farther backward you can look, the farther forward you are likely to see* ". A mon avis, il n'est pas possible de comprendre la Belgique d'aujourd'hui si nous ne prenons pas la peine de regarder en arrière pour distinguer les moments forts de notre passé. Puisque les orateurs qui m'ont précédé ont déjà balisé le terrain, je vais pouvoir aller assez vite en me contentant de mettre en évidence quelques éléments importants.

Venons-en maintenant aux travaux de Paul Bairoch, professeur à l'Université de Genève, qui fut aussi un des plus grands historiens économiques. Ses analyses nous permettent d'établir une hiérarchie des puissances industrielles, de 1810 à 1910, en fonction de leur niveau de développement économique. Nous découvrons que la Belgique, forte de son axe Sambre et Meuse, notamment, est étonnamment bien placée :

- de 1810 à 1880, elle est en deuxième position, juste derrière le Royaume-Uni, devant des pays aussi importants que les Etats-Unis, la France, la Suisse, ou encore l'Allemagne ;
- en 1900, elle reste en deuxième position, mais passe cette fois derrière le Royaume-Uni et les Etats-Unis ex-æquo ;
- les Etats-Unis ravissant la première position en 1910, nous sommes du même coup relégués au troisième rang, tout en continuant de devancer des pays comme l'Allemagne, la Suisse et la France, dont la hiérarchie s'est entre-temps inversée.

Autrement dit, la Belgique se situe régulièrement devant des pays beaucoup plus importants qu'elle, pour maintenir, au début du XX^{ème} siècle, une excellente troisième place. C'est absolument remarquable et prouve que nous venons bel et bien d'un passé industriel prestigieux, comme cela a déjà été souligné par les intervenants qui m'ont précédé.

Toutefois, à la fin du XIX^{ème} siècle, un autre élément, politique cette fois, apparaît. C'est le fait qu'en passant du suffrage censitaire au suffrage plural, les Flamands deviennent les électeurs majoritaires. Rappelons que le suffrage plural se distingue

du suffrage universel par le fait que les hommes (et les hommes seulement) disposent d'un nombre variable de voix (jusque quatre voix, en fonction de l'impôt, du niveau d'études et de la situation familiale). Or, qu'est-ce qui a permis d'arracher ce qu'il est quand même permis de considérer comme un embryon de suffrage universel ? Le combat des travailleurs wallons ! Pourtant, je n'ai jamais entendu un responsable politique flamand reconnaître que les Flamands avaient pu obtenir la majorité politique dans ce pays, ce qui devait leur permettre de les rétablir dans leurs droits et d'abolir des discriminations injustifiées, grâce aux luttes des Wallons.

Par ailleurs, les résultats des élections législatives de 1894, collectés par Xavier Mabilie du CRISP, nous révèlent déjà un clivage important entre Flamands et Wallons : la Flandre est totalement cléricale, alors que la Wallonie est largement socialiste ou libérale. En réalité, durant près de trente ans, de 1885 à 1914, la Belgique est gouvernée par un exécutif catholique homogène, à ce point dominé par les Flamands que nous connaissons même des gouvernements sans un seul ministre wallon.

Il est important de rappeler ces faits à une époque où certains leaders politiques flamands continuent de prétendre que, durant cette même période, les travailleurs flamands ont souffert d'une domination francophone, qu'ils sous-entendent comme étant " wallonne ", ce qui est historiquement faux. La vérité est que l'immense majorité des Wallons souffraient tout autant qu'eux d'une situation sociale extrêmement dure. En effet, à la fin du XIX^{ème} siècle, même si le contexte économique et social s'était grandement amélioré par rapport aux décennies 1840 et 1850, la population wallonne continuait de vivre dans des conditions très pénibles.

Autre élément historique, d'après des données de Jean Gadisseur de l'Université de Liège : les taux de croissance industrielle comparés entre la Wallonie et la Belgique de 1832 à 1912. Jusqu'en 1895, la Wallonie obtient un score supérieur à la Belgique, ce qui nous permet de considérer qu'à l'époque, la Wallonie est bien le moteur du pays, mais l'écart s'amenuise entre 1831 et 1895. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, la Flandre a un taux de croissance légèrement supérieur à celui de la Wallonie, qui commence donc à perdre une partie de son dynamisme. J'aurais pu illustrer mon propos par d'autres documents qui montrent, qu'à l'époque, divers économistes et responsables sonnent l'alarme en constatant que nous sommes déjà en train de perdre notre suprématie, en conséquence de quoi ils préconisent que nous mettions rapidement en place une politique de rénovation. A

défaut, les mêmes insistent pour dire que nous, Wallons, allons nous trouver à l'avenir dans une situation économique grave. Retenez donc que le problème que nous évoquons aujourd'hui est déjà ancien.

Arrive la Première Guerre mondiale. Du fait que nous continuons à participer à la guerre (il n'y a pas eu d'armistice), nos entreprises ferment durant quatre ans. Ensuite, chacun connaît le rôle que va jouer la crise des années 1930.

Durant la Seconde Guerre mondiale, notre industrie, contrairement à l'industrie allemande, ne va pas être détruite – j'ai presque envie de dire " malheureusement ", vous allez comprendre pourquoi — de sorte que nous allons pouvoir mobiliser à nouveau la quasi totalité de notre capacité de production au sortir de la guerre. Cette performance fait d'ailleurs l'admiration des historiens américains qui qualifient " d'extraordinaire " la façon dont la Belgique s'est relevée dans les années d'après-guerre.

Qui plus est, puisque nous récupérons très vite notre niveau de production d'avant-guerre, nous allons finalement peu profiter du Plan Marshall, premier du nom : " Puisque vous faites déjà aussi bien, mieux vaut aider ceux qui en ont vraiment besoin ", nous dit-on en substance. Autant dire que si davantage de bombes volantes étaient tombées sur nos usines, nous aurions pu reconstruire du neuf grâce, en partie, à l'aide américaine ! Comme cela a d'ailleurs été fait en Allemagne ou au Japon où tout avait été pratiquement rasé. Autrement dit, nous autres, Belges, allons rapidement nous remettre au travail et nous redresser magistralement, sauf que nous, malheureusement, on ne va pas nous moderniser. Et c'est ainsi que la Wallonie va rester avec ses vieux outils de production, ses vieilles usines, ses vieux équipements.

Intervient alors un autre événement très important, que je n'entends jamais mentionner, à savoir la grève de l'hiver 1960-61, dont se souviennent assurément les plus anciens d'entre nous. Cette grève arrive à un très mauvais moment pour la Wallonie. Pourquoi ? Pour un ensemble de raisons que personne ne pouvait sans doute apprécier à l'époque, à moins d'être doté d'une capacité de prévision rare, mais qui furent importantes.

Tout d'abord, rappelons que cette grève intervient au début du Marché Commun (1958-59). Celui-ci va changer complètement la donne économique. S'il favorise grandement nos capacités d'exportations en ouvrant les frontières, il nous met également en concurrence avec un nombre beaucoup plus important d'entreprises, en particulier avec nos voisins allemands, et ce, dans nos domaines de

prédilection. Cette situation nouvelle s'avère en fait paradoxale. Elle représente à terme une menace d'ordre économique (si nous ne changeons pas rapidement un certain nombre de nos habitudes), tout en constituant un fantastique ballon d'oxygène pour notre économie (si nous savons en profiter).

Pour illustrer l'importance de ce ballon d'oxygène, permettez-moi de mentionner deux souvenirs personnels. Suite à ses activités de chef d'orchestre, mon père avait repris un commerce d'instruments de musique. Alors qu'il devait se contenter jusque-là de vendre quelques guitares par mois, il en vend désormais régulièrement deux ou trois au cours de la même journée ! La raison de ce changement est simple : le pouvoir d'achat de la population est tout simplement monté en flèche. Mon épouse, institutrice, a vu son salaire doubler en un mois : de sept mille cinq cents à quinze mille francs. Elle est rentrée chez nous en se demandant si une erreur d'impression n'avait été commise sur sa fiche de paie ! Ces deux anecdotes personnelles pour vous dire à quel point le ballon d'oxygène dont je vous parle a pu être considérable. Mais nous ne l'avons pas bien utilisé ! Comme me répondit un ancien dirigeant de CMI à qui je confiais un jour mes impressions : *“ Nous pouvions alors vendre n'importe quel bout d'acier n'importe où sans difficulté. Pourquoi voudriez-vous qu'on se soit tracassé ? ”*

Rétrospectivement, cependant, force est de reconnaître que cette grande grève est intervenue très mal à propos. Pour s'en convaincre, il faut commencer par regarder l'évolution du PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant et par région depuis 1955 (d'après Henri Capron, Université Libre de Bruxelles). Alors qu'en 1955, le PIB flamand est inférieur au PIB wallon, il va prendre le dessus, pour ne plus quitter sa position dominante jusqu'à aujourd'hui. Ce renversement de position se produit en 1963. En termes de création de richesse par habitant, c'est à cette date que la Flandre, pour la première fois, fait mieux que la Wallonie. C'est une donnée très importante à relever, pour réaliser à quel point la grève de 1960-61 a pu affecter négativement l'image de la Wallonie. Comprenez bien que je ne porte ici aucun jugement sur la légitimité de cette grève, je me contente de juger *a posteriori* l'impact économique de ces faits. N'oublions pas que cette grève revêt un caractère semi-insurrectionnel : il y avait des automitrailleuses au pont de Seraing (ce qui n'est pas totalement anodin) ; plusieurs morts et de nombreux incidents graves rapportés par les médias. Bref, le climat général n'était pas du tout celui d'une grève habituelle.

Malheureusement pour nous, dans la foulée du Marché Commun, c'est à ce moment que se présente une opportunité extraordinaire que sont les investissements américains. Si nous savons aujourd'hui que c'est en région

liégeoise que Ford envisageait de s'implanter à l'époque, certaines voix (dont certains patrons liégeois) ont suggéré que le Limbourg offrait en gros les mêmes avantages que Liège — mais avec une population moins remuante. Toujours est-il qu'au moment où les investissements américains sont considérables en Europe, en particulier en Belgique, la classe dirigeante wallonne se scinde profondément : c'est la fracture idéologique entre ceux qui supportent cette grève et ceux qui lui sont hostiles. Au moment précis où un rendez-vous historique se présente à nous, nous entrons dans un conflit politique dur.

Celui-ci n'est en quelque sorte pas terminé du fait que nous en subissons toujours les effets. Alors que libéraux et socialistes wallons modérés entretenaient jusque-là des relations de proximité, cette grève va mettre un terme à toute entente entre mouvements libéral et socialiste. C'est, à mon avis, ce qui explique qu'aujourd'hui encore, les milieux politiques wallons et francophones soient restés très divisés, à la différence de ce qu'on observe en Flandre.

À l'époque, tout occupés à nous quereller sur ces questions, nous ne comprenons pas la nouvelle donne. Les Flamands vont, au contraire, remarquablement profiter de l'ouverture que représentent le Marché Commun et l'internationalisation des économies européennes. Alors que nos propres analyses économiques restent extrêmement faibles, du côté flamand, on entreprend une série de mesures pour attirer les investissements américains. Gaston Eyskens, alors Premier Ministre, mais également Professeur à la K. U. Leuven, mène habilement une campagne de lobbying auprès de l'ambassade des Etats-Unis. Vu l'image que la Wallonie vient de donner d'elle-même durant cette grève, vous pouvez sans peine imaginer avec quelle facilité les Flamands vont pouvoir convaincre les investisseurs américains, et d'autres d'ailleurs, de préférer leur territoire au nôtre. Ajoutez à cela les compétences linguistiques qui, reconnaissons-le, laissent fort à désirer de notre côté, et vous devinez sans peine la suite.

Une analyse géoéconomique de la Belgique

Voilà pour le rappel historique dont nous allons pouvoir apprécier certaines conséquences sur la situation actuelle. Pour cela, revenons à des périodes beaucoup plus récentes en utilisant quelques cartes. (*Voir pages 50-51*)

Les premières reprennent le *Produit Intérieur Brut par habitant en 2005*. Elles nous montrent une réalité qui ne se limite pas à la seule bipolarisation Wallonie-Flandre. Vu la tendance actuelle à présenter les choses en insistant systématiquement sur

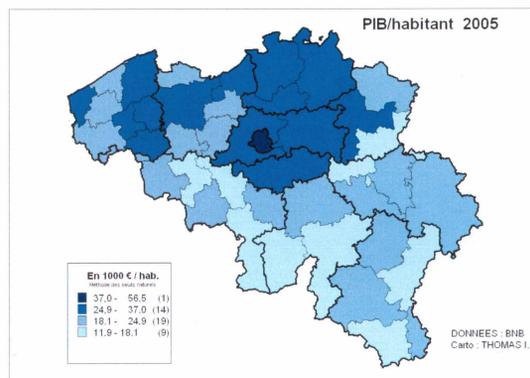
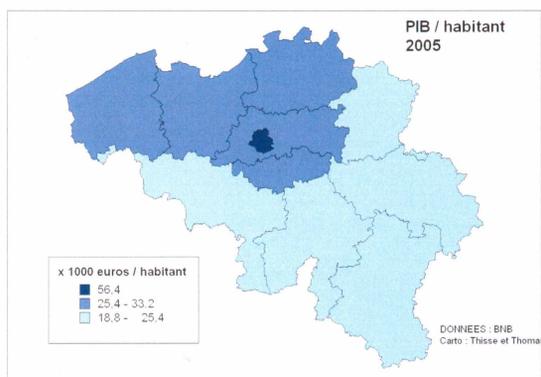
l'opposition entre Flamands et Wallons, j'ai envie de dire que nous en connaissons par avance les résultats ! Par contre, si on affine notre analyse, non plus seulement par régions, mais par provinces, puis par arrondissements, on se rend compte que cette opposition est loin de refléter l'ensemble de la réalité.

Que nous révèlent ces cartes, basées sur les chiffres de la Banque Nationale ? Premièrement, nous sommes frappés de voir à quel point Bruxelles et ses 19 communes ressortent nettement, indiquant par là que celles-ci sont clairement en tête. Ensuite vient la Flandre, me direz-vous spontanément. Toute la Flandre ? Eh bien non. A y regarder de plus près, pas tout à fait. La province du Limbourg n'obtient pas le même résultat que les autres provinces flamandes et ne semble pas faire beaucoup mieux que les provinces de Liège et du Hainaut, qui sont malheureusement à la traîne.

En affinant notre vision par arrondissement, on constate que Bruxelles confirme sa position en tête. Juste à côté, nous voyons que l'arrondissement de Hal-Vilvorde est également crédité d'un excellent score. Notez bien que je parle de Hal-Vilvorde et pas de Bruxelles-Hal-Vilvorde, vous allez comprendre pourquoi. Juste au-dessus, l'arrondissement de Malines est également très performant, de même que, plus haut encore, celui d'Anvers. Toutefois, nous sommes également frappés de découvrir que certains arrondissements flamands sont loin d'obtenir d'aussi bons résultats. Nous avons déjà évoqué le cas du Limbourg, mais vous voyez que la performance d'autres arrondissements flamands est loin d'être brillante. Bref, lorsqu'on commence à étudier ces questions de plus près, on s'aperçoit, d'une part, qu'à l'intérieur de la Flandre, il existe des contrastes significatifs entre arrondissements, et d'autre part, que les différences *intrarégionales* sont souvent plus importantes que les différences *interrégionales*. Ce constat est assez inattendu, tant il est vrai qu'on continue de penser le problème belge sous l'angle d'une dichotomie Flandre-Wallonie, ce qui n'autorise pas ce genre d'évaluation. Voilà pour une première photographie de la situation actuelle ; elle est statique. Il nous faut maintenant enrichir notre analyse en termes d'évolution.

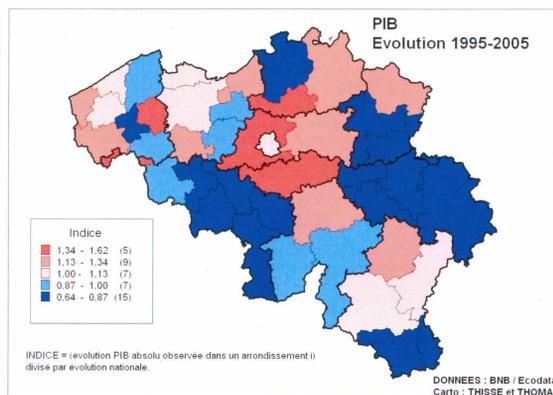
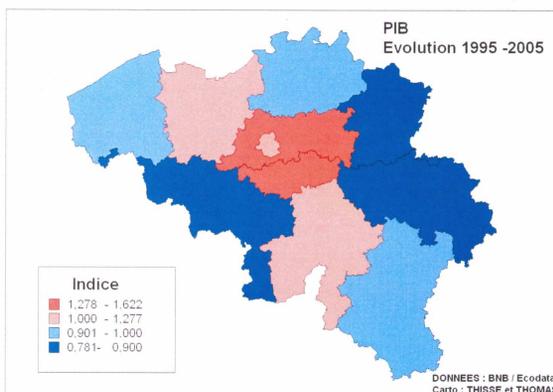
Toujours par provinces puis arrondissements, voici deux autres cartes décrivant *l'évolution du PIB entre 1995 et 2005*. En prenant le taux de croissance de la Belgique comme référence, sont indiqués en rouge les provinces, puis les arrondissements, qui font mieux que la moyenne nationale ; en bleu, celles et ceux qui font moins bien. Un rouge de plus en plus foncé signifie que nous avons un taux de croissance de plus en plus élevé par rapport à la croissance nationale ; un bleu de plus en plus foncé ne veut pas dire que la croissance est négative, mais que le taux de croissance est de plus en plus bas au regard de cette moyenne.

PIB / habitant en 2005



Source : Ecodata / BNB

PIB : évolution 1995 - 2005



Rouge : > moyenne nationale

Bleu : < moyenne nationale

Source : Ecodata / BNB

Et là, à notre grande surprise, on constate qu'Anvers a connu une croissance inférieure à la moyenne nationale, montrant du même coup que sa vitalité n'a pas été exceptionnelle durant les dix dernières années. Idem pour la Flandre occidentale. En gros, ces provinces flamandes ne font pas mieux que la province du Luxembourg. Certes, elles sont riches, mais on n'y observe plus un dynamisme marqué.

Maintenant, regardons à nouveau Bruxelles et les provinces voisines (puis les arrondissements). Tout d'abord, on est frappé de voir que Bruxelles se situe à peine au-dessus de la moyenne nationale et n'a donc pas vu son PIB augmenter de façon marquante sur cette dernière décennie. Par contre, en termes de croissance, les Brabants flamand ET wallon caracolent en tête ! Cela correspond en fait à un phénomène communément observé dans tous les pays développés et émergents, à savoir *l'étalement urbain*. Autrement dit, si la production de valeurs ajoutées continue de se réaliser de plus en plus dans les grandes métropoles, elle se fait moins dans les centres-villes. Et ce, pour une raison simple : une présence au centre-ville coûte extrêmement cher. Il suffit de s'installer 15 ou 20 kilomètres plus loin, pour que le prix du terrain soit nettement moins élevé. Sans parler des avantages annexes. Il est par exemple facile de prévoir un parking pour accueillir des employés qui ne demandent pas mieux que d'éviter les embouteillages matinaux. Bref, pourquoi ne pas s'installer en banlieue quand les moyens de transport le permettent ?

Lorsqu'on observe le phénomène par arrondissements, c'est encore un peu plus spectaculaire. C'est ainsi qu'en termes de croissance, les arrondissements de Nivelles et de Hal-Vilvorde sont en tête, puis vient celui de Louvain. Certes, ce dernier reste au-dessus de la moyenne nationale, mais, au sein du Brabant flamand, il convient désormais de bien distinguer entre les deux arrondissements. Juste au-dessus, l'arrondissement de Malines est également très performant. Par contre, vous découvrirez que l'arrondissement d'Anvers ne fait pas mieux que celui de Charleroi. De nouveau, c'est inattendu. Ainsi donc, si l'arrondissement d'Anvers reste évidemment beaucoup plus riche que celui de Charleroi, il ne le précède pas vraiment en termes de dynamisme sur une période de dix ans (ce qui commence à devenir significatif). Une fois encore, vous voyez donc qu'au sein même des régions que nous avons si souvent l'habitude d'opposer, les différences entre provinces et, plus encore, entre arrondissements, sont extrêmement marquées.

Mauvaise nouvelle pour nous : ni la province de Liège ni celle du Hainaut ne réalisent un bon score. En Wallonie, les arrondissements de Mouscron et Commines sont mieux placés, avec toutefois un bémol, à savoir que le chômage y est, comme à Bruxelles, très élevé. Autrement dit, cette croissance profite avant

tout à des travailleurs qui viennent de l'extérieur de Mouscron, surtout des Français et des Flamands. Une fois de plus, la question d'une inadéquation entre l'offre et la demande de travail est posée — sujet qui a déjà été abordé et dont nous allons reparler.

La carte suivante reprend, par arrondissements, *le pourcentage d'actifs travaillant à Bruxelles. (Voir page suivante)*

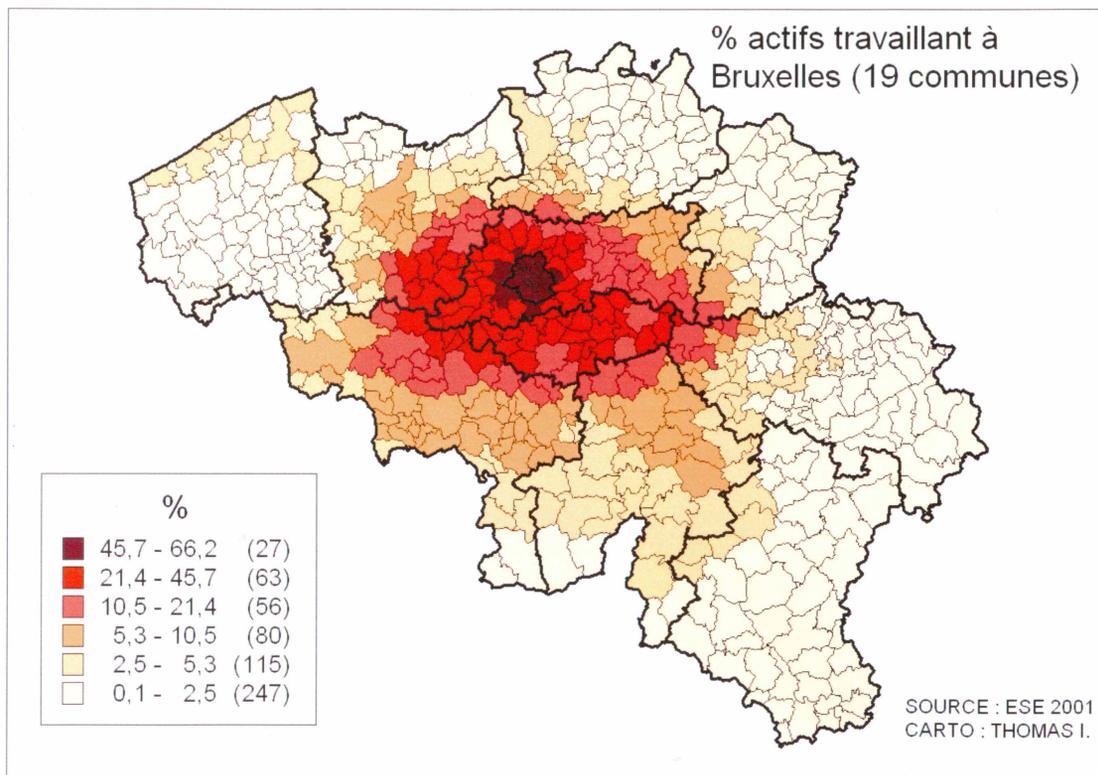
Quel que soit l'attachement que je porte à ma région (je suis né à quelques centaines de mètres d'ici et j'ai passé près de 45 ans de ma vie en région liégeoise), celui-ci ne doit pas m'empêcher de relever les faits. D'une part, c'est mon métier d'essayer de débusquer la réalité ; d'autre part, je suis fermement convaincu que tout citoyen doit d'abord regarder les faits en face, même s'il ne les aime pas, avant de pouvoir y remédier. Ce n'est certainement pas en restant dans une sorte de rêve, dans lequel on nous laisse vivre depuis trop longtemps, que nous pourrions efficacement redresser la situation qui est la nôtre. Sur ce point, j'estime que certaines "élites wallonnes", ou prétendues telles, ont failli à leurs responsabilités en ne tenant pas un discours clair vis-à-vis de nos concitoyens.

Bref, regardez, au niveau de l'emploi, le bassin d'attraction qu'exerce la région bruxelloise ! Aux 19 communes bruxelloises, il convient cette fois d'ajouter les communes dites "à facilités". Bien entendu, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Bruxelles, l'attraction exercée par la capitale devient de moins en moins significative. Néanmoins, vous constatez sans difficulté que l'ensemble des deux grandes régions du pays sont extrêmement concernées par l'emploi en région bruxelloise.

Le phénomène est tel que, lorsque je montre cette carte à des collègues étrangers, ils me demandent de l'emprunter pour leurs cours ! De fait, alors qu'ils ont l'habitude d'expliquer à leurs étudiants le concept de "villes monocentriques" (avec un seul grand centre), ils ont là beaucoup mieux à leur montrer, car cette carte révèle de façon tout à fait étonnante, non plus une ville, mais un "pays monocentrique" ! Malheureusement, si elle fait la joie de mes collègues étrangers, elle ne plaît généralement ni aux Wallons ni aux Flamands, mais pour des raisons totalement différentes.

Dans le chef de la Flandre, on observe une attitude ambivalente vis-à-vis de Bruxelles. D'un côté, les Flamands refoulent la capitale jusqu'à régulièrement présenter les faits comme si elle n'existait pas, mais, de l'autre, leur stratégie de développement autour de Zaventem et de Vilvorde prouve qu'ils ont très bien compris que l'arrondissement de Hal-Vilvorde connaît un dynamisme économique considérable (comme nous le montraient déjà les cartes précédentes). A partir de

% actifs travaillant à Bruxelles



là, on comprend mieux l'importance accordée aux dossiers relatifs aux vols de nuit ; idem pour un certain acharnement autour des communes à facilités. Sans doute, la question de savoir si tel bourgmestre d'une commune à facilités est francophone n'est pas sans interpeller les Flamands. Mais ne convient-il pas de noter avant tout que c'est précisément dans l'ensemble de la périphérie bruxelloise qu'on crée énormément de valeur ajoutée et, cerise sur le gâteau, que l'on paye des impôts élevés ? Vous ne pourrez m'empêcher de penser que les grands partis flamands ne militeraient pas avec autant de zèle pour que les six communes à facilités restent à tout prix en Flandre, si celles-ci avaient des niveaux de richesse comparables aux six communes les moins prospères du Hainaut.

Curieusement, cet aspect des choses est rarement mis en évidence. Je constate, cette fois dans le chef des Francophones, une méconnaissance, voire une incompréhension, des enjeux économiques liés à la capitale. Pourtant essentiels, ces aspects sont purement et simplement négligés au profit de questions ou de débats liés aux fameux " droits des francophones de la périphérie ".

Toujours est-il qu'après avoir insisté sur le formidable pouvoir d'attraction exercé par la capitale, il faut aussitôt relever l'énorme *paradoxe bruxellois*.

Alors que la région bruxelloise compte parmi les régions européennes dont le PIB par tête est parmi les plus élevés de l'Union Européenne, c'est en même temps *la région la plus pauvre de Belgique*. De fait, les trois communes les plus pauvres du pays appartiennent à la région bruxelloise, de même que la cinquième et la huitième. Autrement dit, dans les dix communes les plus pauvres de Belgique, cinq d'entre elles, dont la commune de Bruxelles elle-même, sont bruxelloises ! Vous êtes en droit de vous demander comment il est possible que les communes enregistrant un PIB élevé par tête fassent partie des communes les plus pauvres. C'est que les deux optiques ne sont pas les mêmes. D'un côté, on se demande " où on produit ", de l'autre on se demande " où habitent ceux qui produisent ". Ce n'est pas du tout la même chose. Certes, tant que vous habitez dans un état unitaire (comme l'était notre ancienne Belgique), vous pouvez méconnaître ce genre de paradoxe. Mais, à partir du moment où vous vivez dans un état fédéral (et que dire s'il devenait confédéral), ce phénomène paradoxal devient lui-même une question clé !

Concrètement, près de 300.000 personnes (dont un petit tiers de Wallons et deux gros tiers de Flamands) viennent travailler tous les matins à Bruxelles, doublant ainsi la force de travail bruxelloise. C'est dire si cette migration est importante,

avec, pour conséquence, ce paradoxe qui veut que ces emplois ne soient pas pris par les Bruxellois eux-mêmes.

Il convient ici d'insister sur une particularité peu banale de l'emploi bruxellois, à savoir le bilinguisme, voire le trilinguisme, imposé de fait dans les 19 communes, en ce compris pour l'emploi non qualifié. Prenons un exemple concret. En soirée, suite à un petit incident domestique, vous vous rendez aux urgences d'une polyclinique bruxelloise. Vous constatez que la personne qui vous accueille en français répond à la personne qui vous précède en néerlandais. Quand vous sortez, vous l'entendez répondre en anglais au téléphone. Autrement dit, pour prétendre à un emploi qui se résume pratiquement à accueillir des gens pour les orienter vers la droite ou la gauche, vous devez impérativement comprendre et vous exprimer correctement dans trois langues. A Londres, la connaissance de l'anglais suffirait, idem pour la connaissance du français à Paris. A Bruxelles, à travail et à salaire équivalents, vous êtes le plus souvent censé répondre instantanément dans trois langues ! A partir de là, vous imaginez sans peine la proportion considérable de familles d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas les trois langues requises. En plus de leur propre langue, toutes ces personnes ont déjà dû apprendre le français (qu'elles choisissent généralement en priorité) ; ensuite, vous allez leur expliquer qu'elles doivent tout aussi impérativement apprendre le néerlandais, voire l'anglais. De nombreux Bruxellois de souche et Wallons installés dans la capitale ne réussissent pas plus à satisfaire cette exigence.

Je souhaite rappeler en passant que presque 90 % des Bruxellois remplissent leur déclaration fiscale en français, ce qui montre bien la préférence de la plupart des habitants, belges ou étrangers, pour le français. Qui plus est, je pense qu'un nombre important de Bruxellois sont en fait des Wallons venus s'installer en région bruxelloise. Depuis que je m'y suis moi-même installé, j'ai parfois le sentiment, mais sans pour autant prétendre le démontrer, que Bruxelles et ses 19 communes forment " la plus grande ville wallonne du pays " — du moins largement comparable à Liège et Charleroi, tant les Wallons ou les enfants de Wallons y sont nombreux.

Quoi qu'il en soit, retenons que ce " Grand Bruxelles " est bien le moteur de l'économie belge, ce qui justifie à lui seul l'intérêt que nous, Wallons, pouvons et devons lui porter. Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou non, c'est un fait qu'il est impossible de contester. Remarquez d'ailleurs qu'au moment où les Flamands feignent d'ignorer la capitale, il n'est pas question pour eux de céder le moindre pouce de terrain. Bien entendu, ils préfèrent invoquer " l'inviolabilité du sol flamand " que faire allusion à un risque de " manque à gagner " pour la région flamande.

De notre côté, malheureusement, nous donnons encore et toujours l'impression de

ne pas avoir bien compris les enjeux économiques liés à Bruxelles. Non sans un brin de nostalgie, nous nous cramponnons aux endroits où nous sommes nés, selon un vieux réflexe typiquement européen, mais particulièrement ancré chez nous. Je crois cependant qu'il est temps que nous comprenions que des comportements économiquement justifiés à une époque donnée n'ont plus forcément leur raison d'être aujourd'hui. Ainsi, devrions-nous, par exemple, accepter davantage de mobilité. Or, lorsqu'on analyse de plus près les directions empruntées par les navettes du travail, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y a guère de Wallons qui migrent quotidiennement vers le nord. Certes, pour des raisons évidentes, on constate que les Flamands ne sont pas non plus nombreux à venir travailler au sud, mais vous me permettrez d'insister bien davantage sur le manque d'enthousiasme des Wallons à se rendre dans la partie flamande du pays, alors que les possibilités d'emplois y sont quand même nombreuses et attractives.

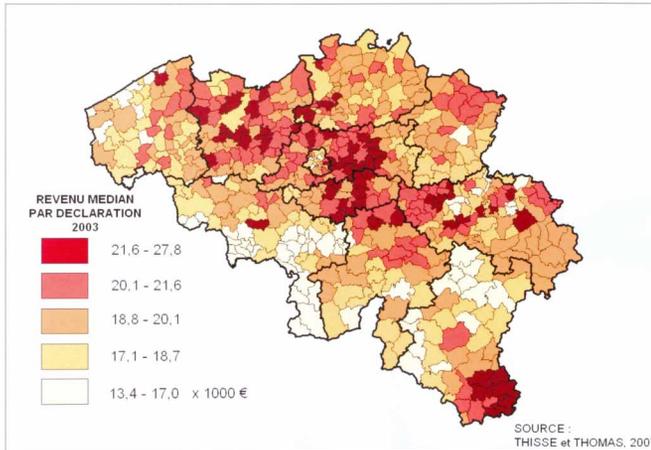
Passons à la carte des *revenus médians par déclaration sur l'année 2003*. (Voir page suivante, haut)

De nouveau, plus la zone est foncée, plus les revenus sont élevés, allant de 13 à 27 mille euros, autrement dit du simple au double, avec des différences pour le moins significatives. Ce que nous avons vu se confirme : Bruxelles n'est pas très riche, tandis que sa banlieue immédiate, et surtout celle du Brabant wallon, est extrêmement aisée. Notez encore que le même phénomène se retrouve à l'échelle régionale, avec des contrastes saisissants à l'intérieur même de la Wallonie et de la Flandre.

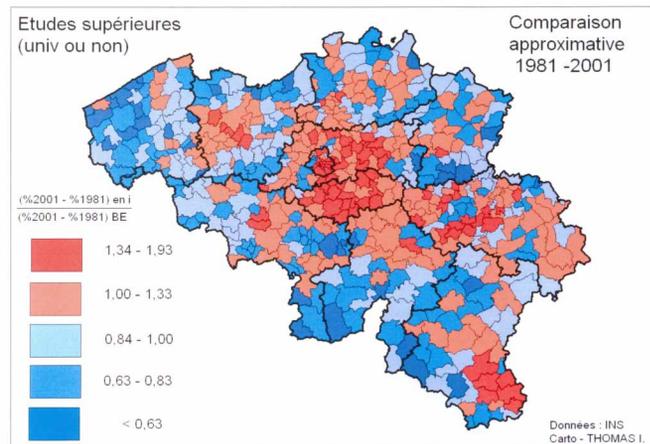
Venons-en maintenant à la *distribution par communes des diplômés de l'enseignement supérieur* (universitaire ou non universitaire) sur la période 1981-2001. (Voir page suivante, bas) Dans le jargon des économistes, nous parlerons de l'évolution du *capital humain* entre 1981 et 2001. A nouveau, je vous livre une clé de lecture de la carte. Supposons que le taux de croissance soit le même dans chaque commune ; nous aurions la même couleur partout. Au contraire, des écarts importants se manifestent : certaines communes ont attiré proportionnellement plus d'universitaires, d'autres proportionnellement moins. A nouveau, vous découvrez une concentration extrêmement forte de capital humain — étant entendu que nous parlons ici d'un taux de croissance — autour de Bruxelles, et particulièrement dans le Brabant wallon.

Autre bonne nouvelle pour la Wallonie, ce taux de croissance reste élevé lorsqu'on se tourne vers la région namuroise. On relève du même coup un élément intéressant (que le Mouvement Flamand ne pouvait pas prévoir), à savoir la

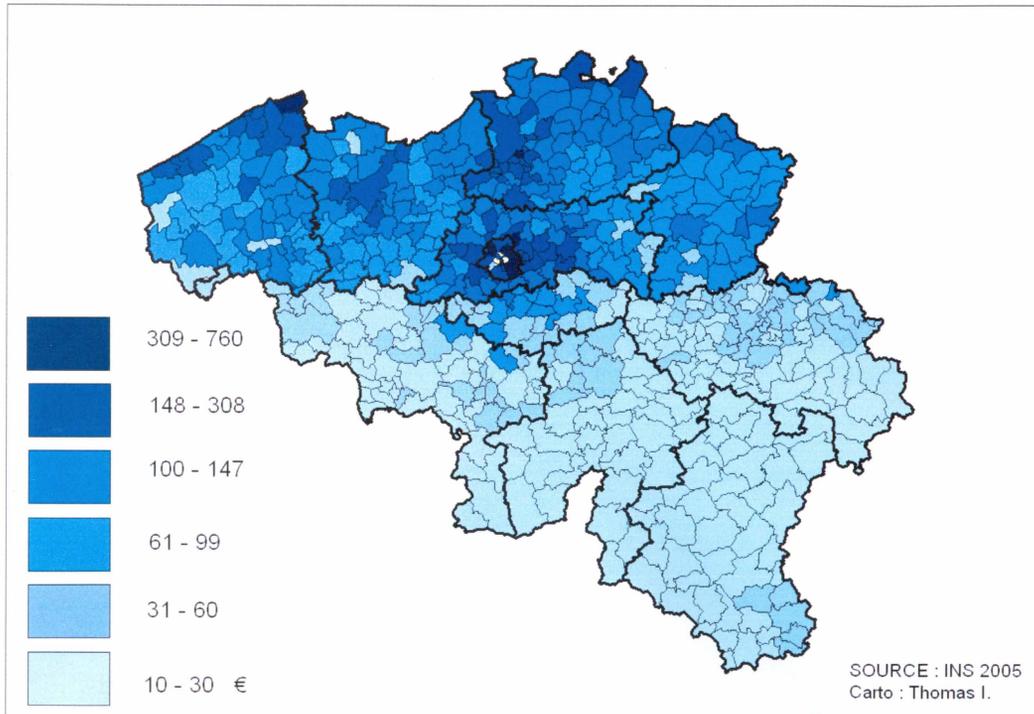
Revenu médian par déclaration (2003)



Distribution géographique des travailleurs qualifiés



Prix du terrain à bâtir (2005)



constitution progressive d'un axe Bruxelles — Louvain-la-Neuve — Namur. Pour rappel, Louvain-la-Neuve est né du refus des Flamands de continuer à accueillir l'UCL à Louvain. A mon sens, cela s'est finalement avéré positif, dès lors que des emplois nombreux ont ainsi pu être créés en Wallonie. Notons toutefois que, si un tel axe a pu se constituer, c'est aussi parce que nous, Wallons, n'arrivions pas à choisir entre Liège et Charleroi comme capitale de la Région wallonne. Toujours est-il qu'en termes de revenus comme de qualification, cet axe est aujourd'hui très important pour l'économie wallonne.

Passons à l'extrême sud du pays : que constate-t-on ? Manifestement, une part importante des jeunes universitaires belges qui travaillent à Luxembourg — où le prix du terrain est élevé et les logements très chers — vient s'installer dans le sud belge et remonte progressivement vers le nord. Forcément, le prix du terrain commençant à devenir plus élevé à Arlon, on se rabat sur ce qu'on trouve à proximité immédiate au nord, et ainsi de suite, de plus en plus haut.

En province de Liège, on constate pareillement qu'une commune comme Hannut commence à attirer des ménages qui vont travailler à Bruxelles. Le même phénomène est observé dans toutes les économies riches. A partir du moment où le terrain près de son lieu de travail coûte trop cher, on s'installe à une heure de voiture, et ce, même en cas de revenus relativement élevés.

En considérant le PIB, ensuite les revenus, enfin le capital humain, nous avons rencontré le même phénomène. *Chaque fois, nous avons observé la force d'attraction très forte exercée par l'ancienne province du Brabant.*

Voici une dernière carte reprenant le *prix des terrains à bâtir commune par commune*. (Voir page précédente) Observez la différence très marquée entre la Flandre et la Wallonie. C'est bien connu : il n'y a pratiquement plus de terrains à bâtir en Flandre ! Il reste bien entendu des terres, agricoles ou autres, mais on ne construit presque plus de logement. Et ça veut donc dire qu'en Wallonie, nous pouvons maintenant attirer de nouveaux investissements, et même des résidents flamands. Toutefois, comme l'a très bien dit Monsieur Germay tout à l'heure, il ne suffit pas d'offrir du terrain bon marché, encore faut-il densifier suffisamment notre tissu industriel. Pourquoi ? Parce qu'à une époque où les entreprises externalisent de plus en plus leurs activités et font de la sous-traitance, c'est la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que la présence ou la proximité de sous-traitants pour leurs activités, qui sont les principaux facteurs de localisation des entreprises.

Voilà les quelques données actuelles que je souhaitais porter à votre connaissance, suite au bref rappel historique introductif.

Je vais maintenant pouvoir vous résumer en quelques points ma propre vision du développement économique de la Wallonie.

Entreprises et entrepreneuriat

- Il faut réconcilier les Wallons et l'entreprise, donc mieux *comprendre* le rôle de celle-ci dans la société et l'économie.
- L'intégration économique croissante des économies rend les entreprises de plus en plus sensibles à de *petites différences* entre régions.

Les Wallons attendent beaucoup du monde de l'entreprise mais, en même temps, ils ne l'aiment pas. On ne peut pas demander aux entreprises d'investir plus en formation et en équipement, d'embaucher davantage et de promouvoir les exportations sans reconnaître qu'elles sont au centre de l'économie et tout attendre des pouvoirs publics. L'entrepreneuriat n'a pas bonne presse en Wallonie, pourtant il s'agit de notre principale bouée de sauvetage. Il ne faut pas spéculer sur de grands investissements étrangers pour résoudre nos problèmes, sinon on risque d'attendre très longtemps.

Dans un monde où la concurrence (qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, ce n'est pas la Wallonie qui va changer l'économie mondiale) est de plus en plus présente, de petites différences sont désormais susceptibles d'influencer considérablement le choix des entreprises. Quand la concurrence est faible, vous n'êtes pas nécessairement sensible au fait que vous allez pouvoir économiser 0,5 % sur votre prix de revient. Quand la concurrence est dure — et elle est manifestement appelée à le devenir plus encore demain —, un demi pour cent peut devenir très important. Pour autant, il ne faudrait pas croire que tout ne serait plus qu'une question de "main-d'œuvre bon marché" (remarquons d'ailleurs que le sempiternel discours patronal contre "les salaires trop élevés" est inlassablement répété partout), c'est le rapport entre la qualité de la main-d'œuvre et le salaire qui compte en premier lieu, sachant qu'en termes de valeur ajoutée, bien d'autres éléments interviennent encore.

Le malaise wallon

Initialement, nous avons un réel projet économique, mais qui allait très vite être dépassé. Depuis, on a constaté :

- l'absence de tout projet économique nouveau, et ce, pendant les 20 années qui ont précédé le Plan Marshall ;
- l'absence de toute évaluation sérieuse des politiques menées.

Nous n'avons pas été capables de concevoir un programme pendant une bonne vingtaine d'années, c'est-à-dire depuis la régionalisation. Beaucoup de Wallons restent inspirés par l'ancien programme des réformes de structures de la FGTB, prônant un fort interventionnisme des pouvoirs publics : programme selon lequel on devait nationaliser l'énergie, les banques et d'autres secteurs. Or, depuis, on a constaté l'échec de cette politique en France, lors du gouvernement de l'union de la gauche. Même si, à l'époque, j'étais plutôt favorable au programme commun de la gauche, j'ai bien dû constater les limites d'une telle politique. Par exemple, la nationalisation des banques n'est pas la panacée que certains imaginent. Pensons à l'ancien Crédit Lyonnais, banque nationalisée depuis la Libération, qui a connu un déficit — épongé par l'Etat français — si important, que les gouvernements de l'époque n'ont pas osé dire aux Français combien chacun d'entre eux devait déboursier pour combler le gouffre financier.

Lorsque nous, Wallons, emboîtons le pas aux revendications flamandes de régionaliser un certain nombre de matières (culture, enseignement) et réclamons à notre tour une régionalisation pour reprendre en main notre destin économique, nous oublions que nous n'avons plus aucun projet crédible. Certains me jugeront sévère en mettant en évidence des réussites incontestables, mais celles-ci ne font que masquer le fait que nous procédons au coup par coup. Bref, nous avons de temps en temps de la chance et de temps à autre de la malchance. En attendant, nous n'avons toujours pas de projet d'ensemble, alors qu'en revanche, côté flamand, le projet est là. Forcément, il n'y a pas de miracle : quand, d'un côté, les politiques ont un projet (même s'il a ses faiblesses) et que, de l'autre, on pilote à vue, ce n'est pas terriblement surprenant que les premiers fassent mieux que les seconds.

Deuxième faiblesse, qui caractérise aussi la Flandre mais dans une moindre mesure, c'est notre incapacité à évaluer ce que nous faisons. Certes, et à défaut de grand projet d'ensemble, nous ne manquons pas de mettre en chantier un grand nombre de projets divers — mais encore faudrait-il évaluer ce qui est fait ! Nous sommes tous capables de lancer des idées que nous pressentons comme géniales. Si chacun fait de même, suffit-il pour autant de nous retrouver pour les empiler au petit bonheur la chance ? Je crains malheureusement que ce soit bien plus compliqué et que nous ne soyons contraints d'analyser les choses en détail et de les évaluer.

Comme tout social démocrate, je me félicite du succès des pays scandinaves qui réussissent à maintenir une compétitivité internationale très forte, tout en ayant un état de bien-être, un souci de la redistribution des richesses et une grande tradition de services publics. Mais encore faut-il se rendre compte que leur réussite repose

sur une véritable culture de l'évaluation !

Comprenez-moi bien : par *évaluation des politiques*, je ne parle évidemment pas d'une évaluation des *responsables politiques*, mais des *mesures politiques* qui sont prises. Par exemple, nous continuons à entasser les plans concernant l'emploi sans les évaluer, comme on le fait par contre en Europe du Nord. Dans un plan d'emploi particulier, qu'est-ce qui a fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas marché ? Il est aujourd'hui devenu crucial que nous fassions cette évaluation, quand bien même ce ne serait pas spontanément dans nos habitudes. En France non plus, d'ailleurs : il est intéressant de noter en passant que les grands traits qui caractérisent le malaise wallon dont nous parlons, nous les retrouvons dans le malaise français. Serait-ce un héritage culturel commun aux Francophones ?

Nos institutions sont mal organisées

- Les institutions définissent les cadres dans lesquels nous pouvons agir. De mauvaises institutions induisent donc des comportements socialement inadéquats. Par exemple : il faut lutter contre le sous-régionalisme.
- Dès lors, il serait souhaitable d'avoir une circonscription wallonne unique pour, disons, un tiers des élus au Parlement wallon, qui se soucient de *l'ensemble de notre région* (proposition faite en 1998 au Congrès des économistes belges de langue française).

Pendant que les Flamands simplifiaient et rationalisaient leurs institutions, les Wallons optaient pour une complexité institutionnelle croissante, jusqu'à accoucher d'un monstre. Preuve en est que la plupart de nos citoyens seraient bien en peine de vous expliquer leurs propres institutions ! Nous avons des régions, des communautés, des provinces, des cantons, des arrondissements, bref, toutes sortes de niveaux institutionnels... Qui s'y retrouve encore ? Au prétexte qu'il y a des choses plus intéressantes à apprendre dans la vie, je constate que cette matière a fini par lasser mes étudiants ! C'est loin d'être anecdotique, car cela nous indique que les jeunes Wallons se désintéressent complètement de notre vie institutionnelle. On les sent largement démotivés, ce qui n'est pas forcément le cas des jeunes Flamands. Je vous avoue que cette démotivation de notre jeunesse m'inquiète. Sans doute devient-il urgent que nos responsables politiques s'intéressent de près à cette question. Nous ne sortirons pas de ce marasme sans imaginer des formules qui briment le sous-régionalisme.

Or, à l'heure actuelle, que constatons-nous ? Un grand nombre de députés au Parlement wallon sont en même temps bourgmestres. Sachez que je trouve parfaitement normal qu'un bourgmestre défende sa commune ; c'est bien pour cela qu'il est élu et il ne s'agit donc pas de le lui reprocher. Je tiens à bien préciser mon

point de vue, car il a parfois été taxé de “ poujadiste ” par certains. Vouloir analyser nos institutions et émettre des propositions pour les améliorer n’a rien d’une attitude poujadiste ! Le plus honnêtement du monde, il est tout simplement temps de reconnaître que le sous-régionalisme est une plaie qui handicape toute la Wallonie et qu’il faut maintenant se donner les moyens concrets de le combattre.

Un Plan Marshall pour l’enseignement

- Comment le financer ? C’est le bon moment. De nombreux fonctionnaires wallons partent à la retraite et on peut supprimer de nombreux postes dans certains secteurs pour mobiliser davantage de moyens pour l’enseignement.
- 32 % d’emplois publics en Wallonie versus 17 % en Flandre.

Je n’avance pas l’idée d’un Plan Marshall pour l’enseignement au prétexte que nous nous trouvons dans une école. Je suis vraiment convaincu qu’un tel plan est au moins aussi prioritaire que le Plan Marshall dont Monsieur Germay nous a parlé tout à l’heure. (J’en profite, Monsieur Germay, pour saluer la précision, la rigueur et la clarté de votre exposé.)

Pourquoi est-ce si important ? Parce que notre *seul* facteur de production, c’est précisément notre capital humain. Si nous n’améliorons pas notre capacité à produire de bons élèves (et je ne parle pas uniquement des universitaires dont il ne faut pas exagérer le rôle), si nous n’améliorons pas notre capacité à faire progresser l’enseignement à *tous* les niveaux, nous ne pouvons tout simplement pas envisager de faire progresser quoi que ce soit d’autre. Tout en sachant que les enquêtes internationales sur la qualité de l’enseignement sont loin d’être parfaites (on est toujours en droit d’être sceptique sur le fait de mesurer ceci ou cela), quand je vois la Wallonie au niveau de plusieurs pays en développement, je suis inquiet. Et quand je vois la Flandre, au même moment, arborer une troisième ou quatrième place, je m’interroge. Les différences de salaires entre enseignants flamands et wallons ne commençant à apparaître que depuis peu, cette explication ne peut être retenue pour justifier un tel écart de performance. En revanche, je constate, d’une part, que la Flandre a très vite cherché à sortir de l’enseignement rénové et, d’autre part, qu’elle a su faire preuve d’une réelle continuité dans sa politique d’enseignement. Alors que la Flandre renouvelait le mandat de son ministre de l’enseignement pour sept ans, nous nous offrons simultanément trois ministres de l’enseignement ! Une fois encore, je pense qu’il est urgent de poser ces questions et d’y apporter les réponses qui s’imposent.

En fait de question, et s’agissant d’accroître et de mieux coordonner un ensemble

de moyens pour l'enseignement, il en est une qui vient immédiatement à l'esprit : " comment financer un tel plan ? " Ma réponse est que le moment est idéal du fait que nous sommes entrés dans la période du " papy boom ". Au moment où nous sommes de plus en plus nombreux à approcher de l'âge de la retraite, nous pouvons du même coup libérer des moyens pour l'enseignement et d'autres matières.

Encore faut-il accepter de regarder cet autre chiffre : 32 % d'emplois publics en Wallonie, contre 17 % en Flandre (mais ce dernier chiffre pourrait être sous-estimé). A nouveau, je veux être sûr que nous nous comprenions bien. Je ne m'en prends pas aux 32 %, soit quand même 5 points de plus que la France, connue pour posséder un large secteur public, mais je dis que nous pourrions faire un effort pour mieux utiliser l'emploi public. Ceci est donc compatible avec mon souhait d'avoir davantage



d'enseignants dans les classes, en particulier pour les enfants issus de quartiers que l'on appelle difficiles ou défavorisés. De même, parce que ce sont souvent les plus défavorisés qui souffrent de l'insécurité, je souhaiterais voir davantage de policiers dans les rues, plutôt que les voir passer une grande partie de leur temps à remplir des documents administratifs. (Les enquêtes américaines en matière de sécurité montrent clairement que ce n'est pas la " tolérance zéro " qui compte, mais la présence policière dans les rues. Dans une classe d'examen, si vous disposez d'un seul surveillant ou si vous en avez six ou sept, vous imaginez sans difficulté comment les élèves ou les étudiants vont se comporter dans l'un et l'autre cas.) Idem pour augmenter le nombre d'infirmières et d'infirmiers.

Je suis donc favorable à une augmentation du nombre d'emplois socialement et économiquement fondamentaux, mais au moyen d'une diminution correspondante de l'emploi administratif. Je ne préconise donc pas une suppression d'emplois dans le secteur public, mais *le remplacement d'un type d'emplois par un autre*, plus utile et plus productif. Comme beaucoup de fonctionnaires wallons vont partir à la retraite, c'est le moment d'impulser un tel changement. Je crains que si nous ratons cette opportunité, nous soyons mal embarqués pour une nouvelle période de trente ans.

Un Plan Marshall pour l'enseignement d'accord, mais pour faire quoi et comment ?

- Remettre les enseignants au *centre* des écoles ;
- recentrer l'enseignement primaire sur les matières *fondamentales* ;
- développer l'enseignement technique en meilleure *adéquation* avec les évolutions technologiques futures ;
- combattre l'*unilinguisme* des Wallons ;
- revoir l'*organisation* des universités.

Je suis favorable aux droits des élèves, mais je fais aussi partie de ceux qui souhaitent remettre les enseignants au *centre* de l'école. Un exemple parmi d'autres. A mon retour en Belgique en 1996, je découvre avec stupéfaction qu'un décret vient de donner aux élèves sortant des humanités le droit de faire appel aux décisions d'une délibération. Comme tant d'autres parmi vous, j'ai vécu de très nombreuses délibérations et je n'y ai jamais vu qu'une chose : on essaie d'y sauver les étudiants plutôt que de les enfoncer ! Ces procédures d'appel poussent au laxisme et découragent de nombreux enseignants.

J'en viens à souligner l'importance des *matières fondamentales*. Nous le constatons à l'université : la qualité de l'expression écrite et orale de nos étudiants baisse. Je ne vous parle pas de l'orthographe, mais de leur capacité à exprimer leurs idées. Avec un brin d'ironie, je dirais qu'il ne sert strictement à rien d'avoir des idées si vous n'êtes pas capables de les présenter aux autres ! Donc, premier élément crucial : la capacité à s'exprimer dans sa langue maternelle. Deuxième élément important : acquérir des bases suffisantes en mathématiques. Si je veux bien concéder que la théorie des ensembles intéresse davantage les " matheux ", les matières de base que sont par exemple la règle de trois (comme on me l'a enseignée ici) et les raisonnements logiques simples sont absolument incontournables. Autre élément important : un minimum d'histoire. Je vous en faisais part tout à l'heure : je ne crois pas qu'il soit possible de comprendre ce que l'on vit au présent sans connaître un peu son passé. Il va de soi que les quelques exemples que je mentionne ne sont pas limitatifs.

Venons-en au *bilinguisme*. Nous savons aujourd'hui que c'est entre 6 et 12 ans que nous avons le plus de capacités pour apprendre une autre langue. Après 12 ans, ça devient plus difficile, bien que l'on puisse trouver des personnes douées pour apprendre les langues à n'importe quel âge. Autrement dit, il faut que nous mettions rapidement en œuvre l'apprentissage de l'anglais ou du néerlandais au niveau ad hoc.

Une fois les connaissances de base acquises, que devient *l'enseignement technique* ? Si, selon Conan Doyle, Sherlock Holmes ignorait que la terre tournait autour du soleil, cela ne l'empêchait pas d'être un esprit exceptionnel ! Cela étant, l'objectif est d'inculquer à chacun l'esprit du professionnalisme, sans pour autant vouloir briller dans toutes les domaines. En fait, il est bien plus important que chacun excelle à son niveau, que chacun devienne ce que j'appellerais un "vrai professionnel". C'est valable, par exemple, au niveau de l'entretien des sols. Si le sol de votre entreprise est mal entretenu, le jour où un client se présente et glisse, vous pouvez être certain que le contrat ne sera pas signé. Tous les métiers comptent et il est plus que temps de tordre le cou aux clichés selon lesquels existent les métiers "nobles" et les autres. "*Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens*", dit l'adage. Il dit vrai et c'est pourquoi il faut absolument revaloriser de très nombreux métiers, en particulier dans les domaines techniques.

Cela dit, l'enseignement technique a un rôle considérable à jouer. Lorsque j'y suis passé, cette école comptait 2.000 élèves. Le fait qu'elle n'en compte plus qu'un demi-millier aujourd'hui dans les filières industrielles est bel et bien un problème. Pourtant, quand on voit le nombre d'étudiants arrivant à l'université qui ne sont absolument pas faits pour des études universitaires, on se dit qu'il suffirait de mettre en place des examens d'entrée pour les inciter, le plus tôt possible, à poursuivre une voie qui leur convient infiniment mieux. Ici également, il existe des solutions, mais il faut avoir le courage de les discuter et de les mettre en œuvre.

Améliorer la qualité de la gouvernance wallonne : deux exemples

- L'opération "Objectif 1" dans le Hainaut de 1993 à 2006. Pour *combien* d'euros ? Avec *combien* d'intercommunales de développement ?
- Le décret Dupuis sur la réforme de l'enseignement supérieur "fossilise" le système universitaire francophone.

Vous connaissez l'opération "Objectif 1" dont le Hainaut a bénéficié et savez tous qu'il s'agit d'un projet de développement régional cofinancé par la Région Wallonne et l'Union Européenne. Mais vous ne connaissez peut-être pas le montant des sommes dépensées jusqu'à présent dans le cadre de cette opération : 2 milliards 450 millions d'euros ! Autrement dit, cent milliards de francs ont été dépensés pour une province — qui est un tout petit territoire — par cinq intercommunales de développement ! Je vous parlais tout à l'heure de sous-régionalisme ; en voilà très clairement un exemple. Le Hainaut a dépensé cette manne — pensez aux montants disponibles pour le Plan Marshall — pour des résultats médiocres. Avec

une telle structure de gestion, il a forcément fallu faire plaisir à tout le monde et se priver de synergies possibles et nombreuses. Pourtant, les responsables de ces intercommunales appartenaient tous à la même formation politique. Je n'ai pas l'apanage de cette critique. Ainsi, le Parlement européen a relevé que la politique de développement économique était généralement confiée à des intercommunales qui défendent chacune leurs propres projets, sans souci de complémentarité avec les autres projets. Certes, on nous dit qu'il se passe des choses intéressantes au sein de l'Aéropôle de Charleroi-Gosselies (et il y aura bien l'une ou l'autre belle réalisation), mais, jusqu'à présent, les performances globales du Hainaut restent, nous l'avons vu, malheureusement médiocres. Ce n'est pourtant pas l'argent qui a manqué. Ce qui a manqué, c'est la volonté de mener une véritable politique d'ensemble qui évite le *saupoudrage des fonds publics*, cette maladie wallonne qu'il faut absolument combattre. Dès lors, je repose ma question : est-ce adopter une attitude poujadiste que de critiquer ce genre de pratiques, et devons-nous comprendre que nous sommes mis dans un contexte institutionnel au sein duquel bien gérer le collectif est devenu une tâche particulièrement difficile ?

J'en arrive à la réforme de notre enseignement supérieur. En vous entendant parler du processus de Bologne, Monsieur Lecerf, je vous ai trouvé très diplomate. Je le serai moins que vous, tant il est vrai que, dans la foulée de Bologne, le décret Dupuis a complètement fossilisé notre système universitaire. Au moment de la formation des Académies, nos responsables ont scrupuleusement veillé à séparer les Laïcs des Catholiques, sans oublier les Neutres en troisième ligne. Un peu comme pour les mutuelles ! Et pour être tout à fait certains que tout soit bien cloisonné, nous autres, Francophones, avons mis au point un système dans lequel il n'est pas question que les uns et les autres puissent coopérer. Nous voulions créer un Master de Recherche en Sciences Economiques entre l'ULB et l'UCL ? On n'en a pas le droit ! Il existe deux très bonnes facultés d'agronomie à Louvain-la-Neuve et à Gembloux, séparées en tout et pour tout de 15 km ? La première relève de l'Académie de Louvain quand la seconde relève de l'Académie de Liège. Quelqu'un peut-il m'éclairer sur les raisons qui pourraient bien motiver ce genre d'aberrations ?

La vérité est que ce décret est avant toute chose un document très mal ficelé. Il a fallu passer des heures et des heures pour se faire une première idée de ce qui était écrit, pour en arriver finalement à des interprétations divergentes selon les universités, les administrations et les personnes. Le tout conçu en oubliant purement et simplement que la question cruciale est de *mieux faire coopérer nos universités*, sachant qu'une région comme la nôtre n'a aucune chance de s'offrir

trois universités complètes de bon niveau. A terme, il faut que chaque université se spécialise dans les matières où elle excelle et, bien entendu, que toutes puissent collaborer au maximum, au-delà de considérations idéologiques surannées.

Dans les deux cas, nous avons toutes les cartes en main, mais nous n'avons pas su les utiliser à bon escient.

Un véritable projet wallon

- qui doit se construire en collaboration étroite avec Bruxelles ;
- auquel participent toutes les forces démocratiques, plutôt qu'un projet gouvernemental ;
- et qui intègre les nouveaux défis démographiques, économiques et écologiques.

Nous avons besoin d'un véritable *projet économique et social* qui rompe avec nos vieilles habitudes procédant d'un égalitarisme primaire et dévastateur. Il faut le construire en collaboration étroite avec la région bruxelloise. Qu'on aime les Bruxellois ou pas ! Je vous rappelle l'importance de la capitale en tant que moteur de notre économie, de même que le nombre important de Wallons travaillant, mais aussi vivant à Bruxelles. Soyez assurés que si nous laissons tomber la capitale, les Flamands ne commettront pas la même erreur.

Ce projet doit en outre réunir autour de lui l'ensemble des forces démocratiques. Un véritable " Plan Marshall ", pour reprendre l'expression officielle, ne peut pas être l'affaire d'un gouvernement. Mettre valablement en œuvre une politique durable au départ d'un Plan, c'est forcément concevoir un projet global construit sur base d'un large consensus (et en particulier pour l'enseignement). C'est la seule manière d'éviter qu'au premier changement de majorité venu, on ne recommence tout à zéro, comme c'est régulièrement le cas. Nos amis français s'en sont fait, il est vrai, une spécialité : à nouveau gouvernement, nouveaux ministres, nouvelles réformes ! Et, aujourd'hui, ils s'étonnent que leur système d'enseignement batte de l'aile.

Le dernier point sur lequel je souhaite insister porte tout naturellement sur les nouveaux défis que l'on doit impérativement intégrer.

En premier lieu, nous devons intégrer toutes les dimensions *du vieillissement de notre population*. La pression en provenance de l'Afrique ne va aller qu'en s'amplifiant, surtout que notre structure démographique va provoquer un appel d'air considérable. Selon certaines estimations, l'Union Européenne devrait accueillir

trente millions d'immigrés d'ici 2050, ce qui implique que nous affrontions d'ici là une série de questions nouvelles. A quelles difficultés risquons-nous d'être confrontés face à ces nouvelles populations avec, de notre côté, une population vieillissante ? Quelles seront les incidences de ces nouveaux venus sur le logement, l'école et l'emploi ? Autant de questions concrètes mises de côté, toutes en rapport avec cet autre défi, économique maintenant, qu'est *la mondialisation*. Que nous l'aimions ou pas, elle est là et, en Belgique comme ailleurs (peut-être plus encore qu'ailleurs), nous sommes obligés d'en tenir compte en améliorant notre gestion et la compétitivité de nos entreprises. Sans pour autant s'interdire d'agir pour améliorer les choses. Mais, pour que cette action soit efficace, il est indispensable de comprendre comment le monde évolue, et il évolue rapidement. De nombreux économistes essaient de se faire entendre dans ce grand débat. Citons, par exemple, Joseph Stiglitz et Paul Krugman, Prix Nobel d'économie, qui ont abondamment écrit sur ces différents sujets. Enfin, il va de soi qu'un tel projet doit forcément intégrer les questions, devenues cruciales, d'environnement. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage, mais je gage que vous en êtes tous conscients.

Or, au moment où tous ces défis nous attendent, force est de constater que nous n'avons toujours pas réussi à concevoir un véritable projet pour notre région. Par contre, voici une décennie que l'ensemble des partis démocratiques flamands a bel et bien voté un projet pour la Flandre. Forcément, dix ans plus tard, il n'est pas étonnant que ces mêmes partis défilent un à un, pour formuler à peu de choses près les mêmes demandes. Accessoirement, je vous concède que certains ont des exigences un peu plus élevées, et d'autres, un peu moins ; cela fait partie du jeu politique, mais tous partent du même projet. Dès lors, je pose la question : si les Flamands ont été capables de mener cette réflexion entre eux — en mettant d'ailleurs le Vlaams Belang sur la touche — pourquoi nous, Wallons, serions-nous incapables de le faire ? Toutefois, pour y parvenir, ne serait-il pas temps que nous fassions de la politique d'une autre manière ? N'avons-nous pas développé une façon de faire de la politique qui s'avère aujourd'hui extrêmement paralysante ? Je sais ce que ces questions peuvent être embarrassantes pour certains, mais je pense qu'il est urgent que nous nous les posions et que nous y répondions.

“ Peu importe que le chat soit gris ou noir, pourvu qu'il attrape la souris. ”

Au risque de vous surprendre, je terminerai par un aphorisme emprunté à Den Xiao Ping, l'homme qui a lancé la politique de réforme et d'ouverture de la Chine.

Si je souhaite mettre cette phrase de Den Xiao Ping en exergue, c'est parce que j'ai l'intime conviction que nous, Wallons, et plus largement Francophones, devrions

abandonner une bonne fois pour toute certaines controverses et polémiques héritées du XIX^{ème} siècle pour devenir plus pragmatiques, en nous concentrant sur des questions autrement importantes avec la volonté d'y trouver des solutions. Il ne sert à rien de ressasser continuellement les mêmes questions sans y répondre, en se demandant *qui* va bien pouvoir trouver la solution, *qui* va l'appliquer, *qui* va faire ceci ou cela ? Bref, il est temps que nous cessions de multiplier les instances publiques ou autres intercommunales. Nous devons agir en "*trouble killers*", comme disent les Américains, c'est-à-dire en "tueurs de problèmes". Je vous remercie de votre attention.



M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège et Vice-Président de l'asbl Les Amis de Jean Boets

Merci Monsieur Thisse. Mesdames et Messieurs, après ces brillants exposés, je me demande si nous allons poursuivre le débat en public, du fait que nous avons déjà largement dépassé l'horaire que nous nous étions fixé. Ce disant, je tiens immédiatement à rassurer nos orateurs sur le fait qu'ils n'ont pas

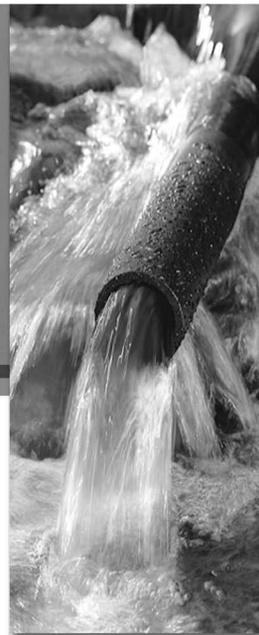
pour autant été trop longs ; j'en veux pour preuve les applaudissements du public, qui a manifesté un grand intérêt pour vos interventions. Au risque de m'engager, je crois pouvoir dire à ceux qui souhaiteraient réagir ou vous poser des questions, que vous vous ferez un plaisir de leur répondre directement à l'occasion du verre de l'amitié où nous pourrons nous retrouver dans un instant. Avant cela, permettez-moi encore d'adresser mes remerciements aux uns et aux autres.

Je tiens tout d'abord à féliciter Monsieur le Directeur général Maurice Lecerf pour sa brillante introduction, qui constituait aussi une excellente synthèse des grandes questions qui se posent aujourd'hui à l'enseignement et la formation techniques. Merci à Monsieur Jacques Germy, pour son approche du Plan Marshall au travers du Pôle MecaTech et du génie mécanique. Ce faisant, combien de fois Monsieur Germy ne nous a-t-il pas rappelé, indirectement, le bien-fondé de cette promotion de la culture technique à laquelle était tant attaché Monsieur Boets et que notre

association continue de mettre en exergue ? Cet exemple que Monsieur Germay a cité avec les engrenages est tout à fait révélateur. Nous sommes effectivement nombreux à croire que ce qui fait la spécificité d'une région comme la nôtre, à côté de carences dont nous avons aussi parlé, c'est précisément cette tradition de culture technique que Monsieur Germay a soulignée, notamment au niveau de ce "génie mécanique" au sens large des termes, comme il nous l'a bien précisé.

Quant à Monsieur Jacques Thisse, pour avoir lu ses analyses dans des journaux comme *Le Soir* ou *Le Vif-L'Express*, je m'étais bien dit qu'il allait très certainement nous parler de l'axe Bruxelles - Namur - Arlon, non sans mettre en évidence, à mon grand dam, certaines faiblesses de Liège et de Charleroi. Il ne l'a pas trop fait, fort heureusement ! Toujours est-il que nous devons accepter d'entendre et de partager avec lui les chiffres et les statistiques qu'il nous livre. De la même manière, concluant sur le décret de Bologne, Jacques Thisse n'a pas hésité à mettre le doigt sur les faiblesses de nos structures d'enseignement, car héritées de cette histoire extrêmement complexe qui est la nôtre et qui est un peu notre "syndrome belge". Qu'il sache cependant que de nombreux efforts de rationalisation exigés par Bologne ont bel et bien été anticipés par la Province de Liège depuis plus d'une décennie, sans pour autant contester qu'à l'échelle de la région et de la communauté, un plan d'ensemble nous fasse parfois défaut. Enfin, concernant les grèves de 60, pour les avoir vécues avec quelques années de plus que Monsieur Thisse (j'étais alors étudiant à l'Université), je n'en ai pas forcément la même vision. Je suis d'ailleurs certain que Monsieur Thisse ne méconnaît pas les interprétations diverses qu'en ont données les historiens, jusqu'à y voir, pour certains d'entre eux, la véritable "naissance" de la Wallonie. Je remarque d'ailleurs que Monsieur Thisse lui-même a tenu à bien distinguer entre les grèves elles-mêmes, et leurs conséquences. Les deux notions sont tout à fait différentes, en effet, et expliquent sans doute les divergences d'opinion qui peuvent s'exprimer à cet endroit. Quoi qu'il en soit, merci, Monsieur Thisse, pour tous ces éclairages qui stimulent notre réflexion.

Merci également à notre partenaire organisateur, Agoria Liège-Luxembourg, de même qu'au Comité Provincial de Liège pour la Promotion du Travail pour son précieux soutien, ainsi qu'aux Directions générales de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Liège pour l'aide logistique et matérielle qu'elles nous apportent. Merci à nos hôtes, Messieurs Jean-Pierre Streel et Marcel Stassart, respectivement directeurs de l'École Polytechnique de Seraing, qui nous accueille, et de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing, qui contribue à la réception conviviale qui nous attend dans quelques instants. Merci enfin à tous les participants que je convie à présent au verre de l'amitié.



Kabelwerk **EUPEN** AG
cable

Malmedyer Str. 9 B-4700 EUPEN Tel.: 32(0)87.59.70.00 Fax: +32(0)87.59.71.00
www.eupen.com e-mail: info@eupen.com



Service Externe de Prévention & de Protection au Travail
Partenaire d'expérience pour une plus value visible dans votre organisation



Médecine du travail | Vaccinations

Gestion des risques professionnels | Aspects psychosociaux

Ergonomie | Sécurité | Hygiène industrielle | Expertises & Conseils | Formations

L'accompagnement en gestion du Bien-être et de la Prévention au travail dans des conditions de coûts et d'organisation optimales.

www.spmt.be Consultez sans engagement nos conseillers pour une info personnalisée T : 04 344 62 51 F : 04 344 62 61 info@spmt.be

LIÈGE ▶ LUXEMBOURG ▶ NAMUR ▶ HAINAUT ▶ BRABANT WALLON ▶ BRUXELLES



Créée en 1974, cette A.S.B.L. a pour objectif de contribuer à la promotion de l'économie en y associant la Province de Liège, l'enseignement et les opérateurs de formation.

Elle est par vocation l'instrument privilégié pour assurer une liaison souple et efficace entre le monde économique et les opérateurs de formation.

3 pôles d'activités



Formations

Le CECOTEPE conçoit et organise des formations à destination des entreprises, des enseignants et des demandeurs d'emploi. Ses domaines d'expertise sont notamment la pédagogie, la sécurité, la logistique, la santé, la communication et l'informatique.

Du recyclage ponctuel (quelques jours) à la formation approfondie de longue durée, son expérience vous permet de trouver des solutions adaptées à vos problèmes !



Recherche appliquée

Le CECOTEPE mène différents types de recherches appliquées en partenariat avec des entreprises. Les domaines de recherche actuellement en cours sont par exemple l'aérospatiale, l'agroalimentaire, les micro-technologies.



Assistance technique

En Belgique et à l'étranger, le CECOTEPE propose une assistance technique en ingénierie de la formation professionnelle adaptée à vos besoins ! Quels que soient l'importance de votre projet et le domaine de compétence, chaque programme est réalisé par une équipe d'experts disponibles et mobiles.

A.S.B.L. CECOTEPE – Centre de Coopération Technique et pédagogique
101 rue Cockerill 4100 Seraing

Tél. et fax : +32 (0)4 3382830 cecotepe@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/cecotepe



**VOTRE ANNONCE SUR CETTE PAGE ?
C'EST DESORMAIS POSSIBLE**

Il ne vous en coûtera que

100 Euros la demi-page

200 Euros la page complète

pour une double parution

**Nos brochures sont largement diffusées
auprès d'un public de décideurs et d'acteurs
des milieux politiques, socio-économiques et pédagogiques**

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

**ASBL
LES AMIS DE
JEAN BOETS**



**Rue du Commerce, 14
4100 SERAING
Tél. : 04 330 73 47 — 04 330 74 28
Fax : 04 330 74 15**

Editeur responsable :
Ivan FAGNANT, Président *
Rue de Battice, 38 — 4800 PETIT-RECHAIN

* en date du 1er janvier 2009

Avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège - ENSEIGNEMENT



RÉGION WALLONNE



Province
de Liège

Enseignement